



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

REGION
D'ARTA



RESUME EXECUTIF

La région d'Arta recèle d'énormes atouts et potentialités et plus spécialement le tourisme et la pêche que lui confèrent sa proximité de la capitale Djibouti, le climat favorable et un littoral de 80 Kilomètres. Elle bénéficie de la coexistence harmonieuse entre la vieille ville et la nouvelle ville grâce à une judicieuse planification urbaine et la création des infrastructures de base, notamment les rues bitumées et les télécommunications avec la traversée de la fibre optique. Elle est également dotée d'un Lycée Hôtelier et d'un Centre Technique des Métiers, d'une école de langues (français, anglais, arabe) et d'un Centre Hospitalier régional moderne.

Le développement de cette région sera stimulé et accéléré par la construction d'un quai portuaire à Damerjog qui est une plateforme sous régionale pour l'exportation de bétail vers le Maghreb et les pays du Golfe. Dans son ensemble, c'est une région en rapide reconstruction, appelée à devenir un véritable **pôle commercial et touristique, technologique, hospitalier et universitaire**.

Le Plan de développement d'Arta, PDR 2015-2019, a fait l'objet d'un large consensus et repose sur une vision stratégique, qui prioriser les actions à mener et à orienter les décisions des Autorités. Il peut se résumer en quatre volets :

1. Le diagnostic stratégique de la situation de base

Un état des lieux a été fait en prenant en compte les dimensions territoriale, sociale, culturelle, économique, environnementale et de la gouvernance. Cette analyse problématique a permis de mettre en relief les lourdes contraintes du développement de la région, entre autres :

- Les faibles capacités administratives et une décentralisation insuffisante ;
- Le manque de cadres pour la planification et le suivi évaluation des politiques publiques;
- L'inexistence d'un cadre de coordination, gestion et programmation des programmes de la région ;
- Le manque de communication régulière entre les parties prenantes ;
- Le faible développement du secteur privé;
- La faiblesse de l'épargne, des financements bancaires et des investissements;
- La faible capacité d'échange économique et commercial avec la capitale Djibouti.

A ces contraintes et défis, les Autorités ont proposé des solutions audacieuses pour les relever et promouvoir une croissance forte, diversifiée et mieux partagée.

2. Orientations stratégiques et programmes prioritaires

Les orientations stratégiques qui ont été retenues se résument en sept composantes principales décrites ci-dessous et dont les actions, programmes /projets prioritaires tiennent compte des capacités d'absorption de l'économie, de la contrainte d'endettement du pays et du souci constant de valoriser les investissements réalisés.

i. Développement cohérent et harmonieux des infrastructures et du territoire d'Arta :

- Elaborer et mettre en œuvre des schémas locaux, plans de développement et d'aménagement du territoire; plans de rénovation et de développement d'urbanisme; plans d'aménagement rural;
- Réaliser des infrastructures d'assainissement, d'adduction d'eau et de voirie dans les villages ruraux pouvant constituer de futurs centres de développement;
- Construire des équipements marchands (marchés des biens et services, marchés de bétail, etc.).

ii. Développement des infrastructures de transport :

- Construire de nouvelles routes pour améliorer le maillage routier de la région ;
- Assurer l'intégration routière locale et établir des liaisons entre les principales localités régionales ;
- Améliorer la circulation urbaine et interurbaine ;
- Construire les infrastructures ferroviaires ;
- Mettre en place une stratégie d'entretien, de réhabilitation/ maintenance des routes et des moyens de transport.

iii. Développement de la production et l'accès à l'énergie :

- Accroître la capacité de production et d'accès à l'énergie électrique classique et renouvelable ;
- Accroître la capacité de transport et de distribution d'énergie.

iv. L'expansion des communications et le maillage numérique :

- Accroître la connectivité du territoire par l'exploitation des câbles traversant Arta ;
- Mettre en place un réseau de centres multimédia.

v. Le développement du tourisme :

- Développer un réseau d'écotourisme, d'ethno tourisme et de tourisme d'aventure, les plongées marines ;
- Renforcer le développement des Aires marines protégées.

vi. La modernisation et la dynamisation de la pêche :

- Appuyer le développement durable de la pêche ;
- Faciliter l'accès au matériel et aux intrants de pêche ;
- Implanter les dispositifs de concentration de poissons ;
- Implanter les fermes aquacoles ;
- Faciliter la mise en place d'une chaîne de froid pour les produits de la pêche.

vii. Amélioration de la situation de la sécurité alimentaire :

- Soutenir le développement de l'agriculture, de l'élevage dans la région ;
- Tirer des avantages du quai portuaire du bétail de Damerjog ;
- Améliorer la disponibilité des aliments et leur accès aux populations.

3. Financement du PDR

Le coût des programmes/projets du PDR est chiffré à **44.736 million FDJ (235,5 millions euros)** sur cinq ans (2016-2020).

Le premier financier du PDR reste l'Etat. Le cadrage macro-budgétaire du pays est un outil indispensable pour l'évaluation de la soutenabilité des politiques financières en faveur des Ministères sectoriels et désormais plus explicitement des financements des régions. Les ressources potentielles susceptibles d'être mobilisées sont internes et externes. La première catégorie de ressources mobilisables proviendra des collectivités locales et des opérateurs économiques. Il s'agit là d'un enjeu qui s'ajoute aux défis à relever pour la mise en place d'une fiscalité propre pour une grande autonomie financière des régions.

La deuxième catégorie des ressources concerne le recours à des financements extérieurs avec d'importants éléments concessionnels et dont l'accès est conditionné par les capacités en planification, coordination et gestion des programmes. Les Autorités recherchent les assurances des financements des Donateurs en cohérence avec la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et concernant notamment la prévisibilité de leurs engagements à moyen terme et le respect des programmes prioritaires du pays.

4. Mise en œuvre, Mécanismes de coordination et Suivi et évaluation du PDR

Fondements et principes du dispositif :

- promouvoir et renforcer la participation, la consultation et la responsabilité de tous les acteurs à la prise des décisions, la coordination et la gestion des affaires publiques de leur région et de leurs localités ;
- Exiger les résultats de l'utilisation des fonds publics, approfondir la communication et le dialogue;
- Garantir une mise en œuvre rapide et effective des programmes et l'adaptation à l'évolution des situations.

Mécanismes institutionnels: Le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Finances chargé de l'Industrie et les institutions régionales sont responsables de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PDR. Ces dernières étant le point d'ancrage de la Gestion axée sur les résultats, le renforcement de leurs capacités institutionnelles, administratives et évaluatives est primordial pour le succès du PDR.

A cet égard, les actions suivantes sont indispensables et urgentes:

- Restructurer le Comité technique de la région et le doter des ressources humaines et matérielles adéquates pour relever les défis et contraintes au développement;
- Doter la région de deux nouvelles structures vitales : le **Service de Planification, Programmation et Budgétisation** ; et **le Service des Statistiques et Suivi-évaluation** du PDR afin de remédier aux dérapages des politiques dans les meilleurs délais et au moindre coût ;
- Planter dans les institutions régionales les outils et les bonnes pratiques de gestion pour accroître l'efficacité du PDR. Il s'agit de Plans d'action, chronogramme d'activités et des résultats; Plan stratégique de travail, Budget triennal d'investissement public, Budgétisation axée sur les résultats;
- Renforcer les capacités des participants au réseau du système de suivi-évaluation, au premier plan duquel les Députés, les Conseillers régionaux et les membres des ONG de développement.

Un Cadre de Suivi évaluation : Fondé sur des indicateurs et des revues périodiques, ce cadre permettra de mesurer le niveau des réalisations des programmes et de proposer des mesures correctrices dans les meilleurs délais et donc au moindre coût.

Les pages qui suivent fournissent d'amples informations sur la planification, la programmation et la mise en œuvre du PDR d'Arta et son émergence comme pôle de pêche, **ville balnéaire et touristique**.

Sommaire

RESUME EXECUTIF.....	2
INTRODUCTION	8
PROCESSUS D'ELABORATION	9
I. Géographie, Démographie, Administration de la Région	10
1.1. Géographie	11
1.2. Population	12
II. Développement humain	13
2.1. Education et formation technique	14
2.2. Santé et Nutrition	16
2.5. Sécurité et Logement	17
2.8. L'égalité de genre	18
2.9. Eau et assainissement	19
III. Développement économique	20
3.1. Infrastructures de base routière	21
3.2. Accès à l'électricité dans la région	21
3.3. Télécommunications	21
3.4. Economie et emploi.....	22
IV. GOUVERNANCE.....	28
V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	33
5.1. Identification des problèmes majeurs.....	34
5.2. Principales potentialités et contraintes	36
VI. VISION-ORIENTATION STRATEGIQUES	41
6.1. Le Cadre de Référence	42
6.2. La Vision de la Région	43
6.3. Orientations Stratégiques	44
6.4. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'Accélération de l'Atteinte des ODD.....	45
VII. STRATEGIES ET POLITIQUES SECTORIELLES.....	46
7.1 Objectifs et Politiques Régionales	47
7.2. Financement, Mise en Œuvre, et Suivi Evaluation.....	52
VIII. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population d'Arta d'après le recensement 2009.....	12
Tableau 2 : Actions réalisées par le CRP	30
Tableau 3 : Les contraintes et opportunités	40

INTRODUCTION

Le Président du conseil régional d'Arta en collaboration avec la Préfecture et les députés de la région a entrepris une démarche importante de consultation et de mobilisation auprès des acteurs de la région, dans le but d'adopter une vision d'avenir du développement du territoire Arta. Le point d'orgue de cette démarche constitue l'amélioration de la gouvernance locale par la mise en oeuvre de cette vision en cohérence avec la vision Djibouti 2035 et de son plan d'opérationnalisation SCAPE 2015-2019.

Par cette planification stratégique, c'est donc tout un territoire qui s'apprête à réfléchir à son développement, à se donner une vision partagée et à se doter d'orientations qui font consensus. Il s'agit, en effet, un processus pour maximiser la synergie entre les acteurs de la région et les intervenants de son territoire, de façon à s'assurer que tous « travaillent dans la même direction ».

Le Plan de Développement de la Région d'Arta (PDR) s'inscrit dans une volonté et dans le désir de l'autorité régionale de doter à la collectivité locale d'un outil de planification stratégique pour développer et mettre en valeur les atouts et potentialités de son territoire de manière durable.

Ce plan stratégique de développement qui va couvrir la période 2015-2019 est un document important et novateur qui constitue une première étape et un instrument crucial pour fonder les bases d'une planification de politiques publiques pour la région d'Arta. Il s'agit donc d'une vision stratégique prenant en compte les dimensions territoriale, sociale, culturelle, économique, environnementale et de la gouvernance. Cette vision, une fois élaborée et ayant fait l'objet d'un consensus et d'une mobilisation la plus large possible, permettra de prioriser les actions à mener pour la concrétiser et orientera les décisions des autorités de la région d'Arta pour les années à venir.

Son élaboration a été réalisée en prenant en considération le contenu des trois documents sources suivants : la vision Djibouti 2035, la Stratégie de la Croissance Accélérée Pour l'Emploi (SCAPE 2015-2019) et le Plan de Développement Régional Arta (PDR 2009-2014). Document stratégique, il définit les intentions des collectivités pour l'avenir de leur région. Il représente la première grande étape d'une démarche inspirante qui permet de doter la région Jiirmaguuratto d'une vision commune du futur souhaité et de lignes directrices pour le développement de la communauté d'ici les 20 prochaines années.

L'accomplissement de cet exercice de planification stratégique pour la région est une grande fierté pour les élus de la région d'Arta. Par ce plan d'actions et les stratégies qui y sont associées, les élus se dotent d'outils performants et adaptés aux enjeux actuels qui reflètent leur volonté d'agir d'une part, d'améliorer la gouvernance locale et d'autre part de travailler ensemble pour relever les défis d'un développement socioéconomique durable.

PROCESSUS D'ELABORATION

Les travaux d'élaboration du Plan de développement régional ont été précédés par les ateliers régionaux de sensibilisation et de planification tenus dans les capitales régionales en juin 2015.

L'importante participation des acteurs de développement local a confirmé la forte aspiration de mobiliser toutes les forces vives et promouvoir une responsabilité plus importante et plus efficace des populations pour le développement de leur région ; la création et la mise en place d'un Comité Régional, rassemblant tous les acteurs de développement local, pour prendre en charge l'élaboration de ce Plan régional de développement, en est une illustration.

Le Plan de Développement Régional a été élaboré sous la supervision d'un Comité de pilotage et d'une Commission technique du Comité Régional, présidés respectivement par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional.

Le Plan de Développement Régional d'Arta est le fruit d'un processus participatif privilégiant le dialogue avec les véritables parties prenantes. Les travaux de préparation du Plan de Développement Régional se sont déroulés comme suit :

Revue documentaire sur la base des informations fournies par les parties prenantes, réalisation d'interviews et conduite de réunions de travail auprès des membres du Comité régional.

I. Géographie, Démographie, Administration de la Région

1.1. Géographie

La région d'Arta est délimitée au Nord Est par la limite Sud de Djibouti-ville traversant Ambouli Cagadereh et l'école de police de Nagad jusqu'à l'Embouchure de l'oued grand Douda. Au nord ouest, la limite ouest de Djibouti-ville englobe le poste administratif d'Arta/Wea reliant les points Arta plage, GiniKoma jusqu'à la pointe sud d'Assal à Kalaf.

Au sud par la cote sud du golfe de Tadjourah depuis la frontière de la république de Somalie à Loyada jusqu'à l'embouchure de l'oued Eroli. La superficie totale du territoire d'Arta s'étend sur 1 800 km², soit 8% du territoire national djiboutien (23 000 km²). La densité moyenne de population est d'environ 26 habitants par km².

Des ressources floristiques, fauniques et touristiques inavouées, représentent des potentialités économiques considérables : Les ressources floristiques du territoire de la région d'Arta concernent une végétation de type acacia, les oiseaux et les mammifères, en revanche peu d'informations existent sur les invertébrés, petits rongeurs, etc. La faune comprendrait plusieurs espèces, dont la *Gazella dorcas pelzini* et *Gazella soemmeringi*. Ceci est d'autant plus remarquable que ces deux espèces figurent sur la liste rouge de l'UICN (Union Mondiale pour la Conservation de la Nature).

1.1.2. Organisation administrative de la région d'Arta

La Région d'Arta constitue la cinquième Région de la République de Djibouti (sa création officielle date du 9 juillet 2002). Elle dispose d'une administration centrale constituée par le Préfet de la région et du Président du Conseil régional d'Arta et deux (2) sous préfectures : Damerjog et PK50-Karta.

A l'image des autres régions du pays, la préfecture d'Arta ville concentre la majorité de la population, les services déconcentrés des ministères sectoriels ainsi que la totalité des services sociaux : EDD, ONEAD, poste, Djibouti télécom, commerce, Lycée. Cependant, plusieurs autres localités et sous localités se répartissent le reste de la collectivité locale sur le territoire. Il s'agit pour la sous-préfecture de Damerjog et sa périphérie (Alioune, Loyaada, Atar etc.).

Quant à la sous-préfecture de PK50-Karta (secteur Ouest), elle est composée de plusieurs localités (PK50 et environs, PK51 et environs, Omar jagga, Kourtimaley, Karta etc.).

De même, la ville d'Arta est entourée, elle aussi, de plusieurs localités (Wea, Elbahay, Hilbaley, Korijab, Boulé, Jaban-ass etc.).

Les principales localités de la région d'Arta sont : Arta, Wea, Damerjog, Omar Jagga, Karta, Douda, chaque localité étant composée d'une agglomération principale et de plusieurs villages, hameaux ou campements. La localité Omar Jagga pourrait à terme constituer un pôle majeur de développement notamment avec sa situation géographique, son développement démographique et sa localisation sur l'axe principal (RN1) de transport routier.

1.2. Population

Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat, la population de la région d'Arta est de 42 380 qui se répartit ainsi :

Tableau 1 : Population d'Arta d'après le recensement 2009

Région	Population urbaine		Population rurale sédentaire	Population nomade	Population totale
	Ordinaire	Particulière			
Arta	11 043	2 217	11 345	17 775	42 380

(Source : Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH/DISED-2009).

En partant d'un taux d'accroissement de 3%, la population totale de la région d'Arta en 2014 est estimée à 46 561 individus (hors population particulière), avec une évolution de 10% entre 2009-2014. La population urbaine représente 56% et 44% nomade. Selon la projection réalisée à partir de la situation de référence de 2014, la population totale devrait atteindre les 53 977 habitants en 2019, (+16%). La taille moyenne des ménages ordinaires étant de 6,2 personnes (RGPH/DISED-2009), l'estimation faite dans la région d'Arta est d'environ 6 477 ménages dont 3 610 ménages en milieu urbain.

Avec une population totale estimée à 10 547 en 2019, la sous-préfecture de Damerjog représentera à elle seule plus de 1/3 de la population urbaine de la région d'Arta.

II. Développement humain

2.1. Education et formation technique

La région dispose d'une Sous Direction Régionale de l'Education dont le fonctionnement est sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation.

Les infrastructures scolaires

Selon les dernières statistiques rapportées par le Directeur régional, la région dispose:

- de 10 établissements primaires ;
- d'un Collège d'Enseignement Moyen à Arta ville avec intégration de 2 classes de seconde ;
- d'un lycée Hôtelier fonctionnel depuis la rentrée 2008-2009 à Arta ville.

Par ailleurs l'école primaire de Damerjog accueille en son sein des élèves de la classe de 6ème et 7ème année. L'effectif est variable, on recense au total 21 enseignants et 14 chefs d'établissements.

En se basant sur les données de l'année 2005, on constate que la région a accueilli plus de 2800 élèves. Ce chiffre est en nette augmentation puisque entre temps, les écoles de Karta et d'Omar Jaga'a ont ouvert leurs portes.

Le taux de scolarisation est convenable, sauf à:

- Karta : on avait enregistré 120 enfants mais ils n'étaient que 59 à la rentrée ;
- L'inauguration de l'école de Omar Jaga'a a fait déserté les élèves qui auparavant étaient scolarisés au PK 50 ;
- A cause de la sécheresse, les familles habitantes à Ali Ouné et ses environs se sont déplacées entraînant la fuite des nombreux enfants scolarisés ;

Les partenaires

On distingue différents partenaires du ministère de l'éducation dans la région d'Arta :

- Les agences onusiennes : le PAM assure l'approvisionnement en denrée alimentaire des cantines existant dans la région ; quant à l'UNICEF, elle intervient dans l'adduction d'eau de l'école, la distribution des kits scolaires...
- L'USAID, l'US ARMY et le FFDJ tout précisément dans la réhabilitation des écoles.

Accès de la population à l'éducation au niveau des localités

La localité de Damerjog est dotée de quatre écoles primaires dont trois dans les sous localités de Chebelley, de Nagad et de Douda :

- Les écoles de Nagad et de Chebelley disposent de trois classes de niveau élémentaire (de première, deuxième et troisième année).
- L'école de Douda accueille tous les niveaux de la première à la cinquième année ;
- L'école de Damerjog est un établissement de dix classes de tous les niveaux primaires et de deux classes du niveau secondaire (la sixième et la cinquième). Le nombre moyen d'élèves par classe est de 30. La scolarisation des filles est élevée puisque leur taux équivaut à celui de garçon.

La localité **du Secteur Ouest** dispose de 3 écoles primaires réparties sur les principaux villages:

- Le village de PK 50 dispose de trois classes, le nombre d'élèves a enregistré une chute à cause de l'ouverture d'une école à Omar Jaga'a. Il y a deux années de cela, le nombre total d'élèves inscrits à l'école était de 63 contre 30 actuellement.
- L'école de Karta prévoyait l'organisation d'une rentrée de plus de 120 élèves, malheureusement seule la moitié a pu répondre.
- L'école d'Omar Jaga'a dispose actuellement de deux classes pour un total de 100 élèves.
- Les deux écoles (PK 50 et Omar Jaga'a) sont viabilisés en eau. Ne disposant pas d'un point d'eau, l'école de Karta est pour l'instant sans eau.

La localité de Wea est dotée d'une école qui prodigue un enseignement primaire. L'école en contient 12 classes pour 2 classes par niveau. L'effectif total des élèves est de 323 dont 173 garçons pour 150 filles. Plus de 250 élèves sont inscrits au collège d'Arta.

L'enseignement du secondaire n'est toujours pas dispensé malgré la nouvelle réforme de l'éducation nationale qui enlève les classes de CM2 libérant ainsi deux salles.

La navette est assurée par un bus octroyé par le président de la république, à raison de 6 voyages par jour. Ce bus est géré par le comité des parents d'élèves.

Le montant d'abonnement mensuel par enfant est de 600 FD. Le taux de scolarisation et de réussite sont convenables.

En partenariat avec le PAM et le ministère de l'éducation, l'école sert régulièrement le repas à midi et ce, tous les jours scolaires.

Outre l'école primaire de douze classes (222 garçons et 191 filles), Arta ville dispose d'un collège accueillant plus de cinq cent élèves originaires des localités de Wea et du Secteur Ouest. Les familles des élèves de Wea disposent d'une navette alors que ceux du secteur ouest sont dans l'obligation de déménager.

Outre les enfants sortis du système scolaire élémentaire, il a été mis en place par la Préfecture avec l'appui du projet PADEL, un centre de formation professionnel. Ce centre fournit des formations techniques de base tels que la plomberie, la maçonnerie et accueille en son sein des jeunes de la région.

Depuis cette année, le lycée a ouvert ses portes et accueille les jeunes de cinq régions (à raison de cinq à sept) ayant fini la classe de 3ème.

2.2. Santé et Nutrition

La situation sanitaire de la région s'est améliorée depuis que la gestion du nouvel hôpital régional d'Arta est assurée par la CNSS. Par rapport à 2009, le CMH au centre ville d'Arta est opérationnel sauf la maternité. De plus, la CNSS a fourni au nouvel hôpital, la majorité des équipements médicaux manquants tels que l'uroendoscopie, les équipements de la réanimation et de l'hospitalisation. En effet, la nouvelle structure est composée d'une structure de 4 bâtiments et de 7 blocs annexes, et comprend également un bâtiment de consultation regroupant les consultations externes, les salles d'urgence ouvertes 24/24h, ainsi que les bureaux administratifs. Outre un bâtiment medico-technique composé d'un bloc opératoire pour les services de gynéco-obstétrique, de chirurgie générale, de salles d'urgence et de réanimation, d'un bloc d'accouchement, d'endoscopie, l'hôpital dispose aussi de deux bâtiments d'hospitalisation d'une capacité d'accueil de 120 lits au total et une pharmacie.

D'après les données de la direction régionale de la santé, la région dispose de deux Postes de Santé (Damerjog et Wea). Une équipe mobile « clinique mobile » est destinée à intervenir dans les zones rurales ne disposant d'un point de santé. Sur les trois localités, près de 30 000 habitants sont couverts en soin primaires. Seul le CMH d'Arta permet une prise en charge complète. La prise en charge des patients est assurée par trois médecins et cinq infirmiers (dont quatre auxiliaires).

Accès de la population aux soins dans les localités

La Localité de Damerjog : Le poste dispose de sept agents dont 3 bénévoles chargés de l'hygiène et de la surveillance. Faute de médecin, les consultations sont assurées par deux infirmiers auxiliaires, l'accouchement est assuré par une sage femme auxiliaire.

Nouvellement réhabilité (par la coopération de l'USAID), le poste dispose à ce jour de cinq lits (maternité, hospitalisation...). Ce poste de santé prodigue des soins non seulement aux habitants de la localité mais aussi à la population immigrée de la Somalie.

Faute de moyen de locomotion, le poste de santé fait souvent appel au SMUR pour les évacuations d'urgence.

Les pathologies dominantes sont principalement le paludisme. Chez les enfants, le problème nutritionnel conjugué au problème hygiénique entraîne des diarrhées et autres maladies. Par ailleurs les maladies contagieuses telles que la tuberculose sont toujours détectées chez la population. Les soins prénatals sont inexistants puisque le poste ne dispose pas de matériels adéquats.

La Localité du Sud Ouest : Il n'existe à ce jour aucune structure sanitaire publique dans le Secteur Ouest. Depuis plus d'un mois, une ONG espagnole a inauguré un point de santé à PK 51, prodiguant les soins pédiatriques et prénatals. Le reste de la population se déplace à Wea ou Arta ville.

La Localité de Wea : Il existe un poste de santé de base qui assure une prise en charge primaire gratuite.

L'équipe du personnel est composée de 9 agents (1 médecin chef, 2 infirmiers, 1 sage femme, le reste est chargé de l'hygiène et du gardiennage). Le nombre des consultations journalières varie entre 25 et 45, ce qui nous donne à l'année une moyenne de 8000.

- Les infrastructures du centre de santé ont été récemment réhabilitées par la coopération américaine (USAID) et ce dans le cadre du projet d'extension de couverture de soin.
- Le centre est agrandi avec des nouveaux locaux, ce qui permettra une amélioration de la capacité d'accueil. Le centre dispose d'une salle d'observation de 5 lits et une maternité d'une capacité de 4 lits (le centre dispose d'un incinérateur).
- La pharmacie délivre des médicaments contre une somme forfaitaire.
- Le site accueille en son sein une unité de la SMUR, chargée d'intervenir sur l'axe routier.
- Cette dernière dispose d'une ambulance. La relation avec le centre est cordiale, puisqu'elle répond aux besoins du centre de santé lors d'une évacuation d'urgence.
- Les maladies fréquentes sont du type digestif (diarrhée...) et autres maladies chroniques.

2.5. Sécurité et Logement

Le flux quotidiens des centaines de poids lourds éthiopiens et autres voitures avec ses lots de klaxons rythment la vie du village de Wea.

Cette situation est la convoitise des nombreux voyageurs transitant par ce village.

L'environnement de l'école donnant sur une falaise expose les jeunes enfants à des risques.

La limite de l'éclairage public sur le passage des voitures amènent la population à se rassembler sur les deux côtés de la route et, conjugué aux manques de signalement de ralentissement de vitesse dans le village, expose la population à des accidents.

Bien qu'une petite partie des logements soient en durs, les restes sont faits en taule et en planches. Les nouvelles implantations à la périphérie prouvent que les majeures parties des ménages habitent dans des conditions d'extrême vulnérabilité en cas de pluie, de vent... ;

Le projet de construction prochaine par la Société Immobilière de Djibouti (SID) de 25 logements social devra en priorité bénéficier à cette catégorie de la population.

2.8. L'égalité de genre

Beaucoup d'initiatives de sensibilisation restent d'actualité, tels que la lutte contre les mutilations des jeunes filles, la protection des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) le leadership des femmes. L'autre partie de la mission assignée au « point focal genre » consiste à récolter des données sur les conditions de la femme dans la région afin d'enrichir la base des données au niveau de la direction du ministère. A ce titre, un rapport trimestriel est adressé régulièrement par le point focal.

Au niveau du Partenariat, comme nous l'a fait comprendre le point focal genre, le fonctionnement du ministère ne se fait que sur des projets appuyés par des partenaires financiers tels que :

- UNICEF
- Organismes d'appui : ONG TOSTAN
- Les Associations locales

La localité de Damerjog se caractérise par une forte mobilisation de la jeunesse, très dynamique. Depuis sa création (1999), l'organisation des jeunes a dégagé un projet de création d'un CDC qui tarde à se concrétiser. Néanmoins le siège de l'association des femmes leur sert comme un espace de dialogue, de concertation et de sensibilisation. Signe du dynamisme, la localité dispose d'un club de football évoluant en 3ème division Djiboutienne.

A l'image du pays, la localité de Wea se caractérise par une forte population de jeunes.

La majeure partie, sorti du système scolaire est à la recherche du travail. Les activités d'insertion passent par l'évasion qu'offre le CDC.

La gestion du CDC est assurée par le comité de gestion et l'animateur principal. Ce centre est un lieu de concertation, de dialogue et organise fréquemment des ateliers de sensibilisation et de communication sur la question du VIH/SIDA et également des tournois sportifs.

La mauvaise appréciation de la culture traditionnelle positionne la femme dans des conditions similaires du niveau national. La polygamie est fréquente avec en moyenne 2 femmes par mari.

Les mutilations des jeunes filles, bien que bannies par la loi, restent fréquentes. Néanmoins sous l'impulsion d'une organisation, l'Union des Femmes de Weah, la femme de Wea participe au revenu des ménages et ce, par la valorisation des produits artisanaux et les petits commerces grâce à l'appui de l'ADDS par le biais du microcrédit.

La localité d'Arta dispose d'un CDC qui est le poumon de l'épanouissement de la jeunesse.

Actuellement, le comité de gestion n'est pas fonctionnel. Le centre assure également la promotion de la jeunesse, la sensibilisation de la jeunesse sur les différents thèmes de société tels que sur le VIH SIDA.

L'affirmation des femmes et le dynamisme de la gente féminine de la localité se caractérisent par une forte mobilisation. En effet, la localité abonde d'associations féminines ayant à leur actif plusieurs réalisations et intervenant sur les différents volets.

Parmi les réalisations on note l'extension de l'hôpital avec la construction d'une maternité, l'amélioration des conditions de vie des femmes par l'encadrement et le prêt du micro crédit.

2.9. Eau et assainissement

La production en eau

Un inventaire des points d'eau dénombre un total de 34 points d'eau dont 47% de forages (source : ONEAD Arta). Ce nombre de forages prend en compte les anciens forages et d'autres abandonnés ou négatifs. Enfin, selon les populations rencontrées, les quelques rares autres points d'eau comme les citernes enterrées en zone montagneuse, les sources, les retenues d'eau de surface se sont asséchés. Aucun recensement des puits cimentés/puits traditionnels n'a été fait depuis plusieurs années selon les populations rencontrées.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Les services fournis en eau potable se caractérisaient par une couverture très faible (seulement 318 ménages, soit 5%, disposent d'un raccordement à un réseau de distribution d'eau potable essentiellement à Arta ville et Wea contre 700 en 2004), une alimentation discontinue et peu fiable, un taux de perte en ligne élevé et une dégradation de la qualité des eaux due notamment par la dégradation des ouvrages, le non renouvellement des matériels ainsi que le manque d'entretien. Le besoin en eau potable des villes d'Arta et de Wea est estimé à 20 000 m³, actuellement, il est produit 11 000 m³ à partir de 4 forages situés dans l'oued Wea (source : chef de service ONEAD Arta). Le besoin s'aggrave durant la période chaude où la ville d'Arta située en hauteur connaît un nombre important des vacanciers qui profitent de la fraîcheur.

Les services d'assainissement sont, quant à eux, pratiquement inexistants. La région ne dispose d'aucun système spécifique ni d'aucune usine/unité pour la collecte et le traitement des eaux usées. Si globalement, les ménages urbains disposent de latrines traditionnelles avec un simple trou, un nombre significatif de ménages urbain ne dispose d'aucune facilité sanitaire. En l'absence des fosses ou de canaux appropriés, les eaux usées sont évacuées dans les canalisations de drainage des eaux pluviales ou directement dans les rues.

III. Développement économique

3.1. Infrastructures de base routière

Situation des infrastructures routières et des moyens de transport pour la mobilité sociale, des biens, de marchandises et du tourisme

Le territoire d'Arta bénéficie de deux routes goudronnées (RN1 et RN2) ainsi que la route de l'unité RN9 qui lui permet la liaison avec les régions du Nord. Cependant, la région d'Arta est moins bien dotée en axes de circulation interne, en particulier entre la route RN1 et les localités ou campements situés à l'intérieur du territoire en vue de garantir la circulation des hommes, des marchandises et des services. Le tronçon Djibouti ville - Chabeley canalise très peu de circulation, ce qui accentue l'isolement du village. La piste partant de Jaban-ass aux Gounborro plage n'est pas praticable tout comme la route de Malgache pour désenclaver le secteur Ouest notamment KablaKalan, Iskutir. La piste qui dessert Arta plage est difficilement praticable. Il faut aussi rappeler l'absence de moyens de transport maritime et ferroviaire pour la région.

Cependant, à Arta, les moyens de transport devant couvrir les différentes localités et sous-localités sont très limités, ce qui compromet l'atteinte d'un objectif crucial : garantir la stabilité des approvisionnements en tout temps et en toute saison pour permettre aux populations d'avoir accès à l'alimentation et à l'assistance médicale surtout. Cela restreint aussi la mobilité sociale, l'échange des biens, des services et de marchandises et enfin cela impacte les retombées touristiques pour visiter des localités et de sites touristiques exceptionnels de la région.

3.2. Accès à l'électricité dans la région

Le réseau actuel reste limité à la principale ville d'Arta. Comme à l'image du pays, le coût d'accès à l'énergie dépasse la capacité de payer des couches démunies de la population de la région. L'approvisionnement en énergie, grâce à la ligne d'interconnexion Djibouti-Ethiopie depuis la capitale, y est cependant fiable et régulier. Le taux d'accès à l'électricité est encore faible, soit 12 % des ménages essentiellement à Arta ville et à Wea.

3.3. Télécommunications

D'après les échanges avec la communauté, le développement de la téléphonie mobile est un remarquable succès qui a transformé la disponibilité, la qualité et le coût de la connectivité dans la région, même si l'achat d'un téléphone et son utilisation restent très coûteux pour les populations à faible revenu. Malgré l'absence de statistiques disponibles sur ce produit au niveau de l'antenne Télécom d'Arta (nombre d'abonnés GSM, CDEMA et Internet, taux de pénétration, budget d'investissement), ce marché de la téléphonie mobile est en forte croissance (6 personnes/10 disposent d'un téléphone portable à Arta ville). La téléphonie fixe est seulement servie à Arta ville avec 280 abonnés. L'accès au téléphone fixe était beaucoup plus large en présence des familles militaires françaises (500 abonnés).

L'accès à Internet à haut débit est très limité dans la région, néanmoins, le sans-fil offre de bonnes perspectives à long terme. De plus, les technologies sans-fil (satellite) facilitent l'accès aux réseaux en fibre optique à partir de câbles sous marins de la Capitale Djibouti. Le relief montagneux de la région d'Arta nécessite la mise en place du système WiMAX expérimenté avec succès à Ali-Sabieh. Selon le responsable technique de l'unité, Arta abrite le noeud neurallgique de Djibouti Télécom pour desservir les 5 régions du pays.

3.4. Economie et emploi

L'agriculture, l'élevage, la pêche et les petits commerces constituent des piliers de l'économie actuelle de la région et génèrent des centaines d'emplois directs et indirects. Le secteur des services, dont les activités sont essentiellement informelles et peu efficaces, constitue aussi un secteur significatif pour l'économie de la région. Sa modernisation est vitale pour le bon fonctionnement et la compétitivité des autres activités économiques.

La création de richesse et d'emplois sont des enjeux majeurs du développement économique souhaité. Cependant, le décollage rapide souhaité nécessitent, à court terme, de (i) développer l'agropastoralisme et la pêche par la mise en place d'une main-d'œuvre qualifiée, adapté à l'offre ; (ii) poursuivre et développer l'industrialisation embryonnaire mais génératrice de richesse, de croissance et d'emplois, surtout dans le bassin Damerjog ; (iii) saisir l'opportunité que peut offrir le développement pensé du tourisme.

L'emploi total dans la région est estimé à 1062 dont 52% du secteur privé. Les emplois journaliers (plus de 25%) représentent une opportunité pour plusieurs demandeurs d'emploi non qualifiés, notamment dans le bassin Damerjog. Notons l'absence d'aucune structure financière dans la région. Il y a 564 entreprises du secteur privé.

Le secteur primaire

La région d'Arta se caractérise par une activité orientée vers la production animale. Il s'agit de l'élevage de chèvre et de dromadaire. Le mode de conduite est extensif.

La valorisation de la production se fait par la vente du lait cru dans des bouteilles de récupération et la vente des animaux vifs pour la viande.

La tradition de l'agriculture est bien ancrée dans l'Est de la région et tout particulièrement sur les principaux villages de la localité de Damerjog.

Sur le reste de la région, c'est plus les contraintes exogènes qui ont poussé la population à travailler la terre. En effet, la sécheresse qui a sévit sur l'ensemble du pays a décimé les biens animaliers des nomades.

La région dispose des ressources halieutiques extrêmement abondantes, néanmoins l'activité de pêche est plus concentrée sur la partie Est de la région (localité de Damerjog) où la population vit de la pêche.

On distingue principalement 3 types d'activités de la SDR :

- Appui aux acteurs du secteur primaire: Il s'agit, en général de répondre aux attentes des producteurs (éleveurs et agriculteurs) de la Région. Les besoins des producteurs sont centrés sur la vulgarisation des techniques de cultures, l'accès aux produits phytosanitaires et aux semences et enfin la protection contre les maladies animales.
- Production d'un rapport d'activités: Ce travail consiste à élaborer –trimestriellement- un document -transmit au ministère de tutelle- sur les différentes actions de la SDR.
- Collaboration avec les partenaires financiers: Il s'agit de prendre part à la mise en œuvre et au suivi des différents projets du ministère financés par partenaires financiers et exécutés dans la région d'Arta.

En 2006, la SDR a formé une dizaine d'auxiliaire d'élevage dont actuellement 3 sont opérationnelles et ce dans le cadre du programme de prévention contre la grippe aviaire financé par la BAD/BM/FAO/UE.

En 2007, la collaboration avec l'UNICEF, dans le cadre du projet de lutte contre la sécheresse (2005-2008) a permis de doter la SDR d'un véhicule, de réhabiliter les ouvrages de surface de 4 forages tout en l'équipant d'une énergie solaire (actuellement en finalisation). La SDR a supervisé également la mise en place de 2 comités pilotes de gestion de point d'eau.

Le secteur tertiaire

Ce secteur se caractérise par une généralisation des unités informelles ; la région jouit de sa position, le Secteur Ouest et Wea, d'un accès au cœur de l'axe routier allant de Djibouti vers les régions de l'intérieur et l'Ethiopie.

L'Est de la région se trouve à proximité de la frontière somalienne, ce qui lui permet d'en tirer profit.

L'autre atout de la localité de Damerjog, est que depuis plus de cinq ans est installée une base militaire américaine qui emploie environ quatre cent jeunes, un parc régional de bétail qui, en plus de 100 jeunes, fait appel aux plus âgées pour le gardiennage de nuit et enfin un centre de refuge animalier qui fait appel à cinq ouvriers.

L'activité touristique est marginale, pourtant la région et tout particulièrement la localité d'Arta ville dispose de trois atouts majeurs à savoir un climat frais, des résidences de haute standing et une plage pouvant servir de baignade et de plongée sous marine.

La localité de Damerjog

Le secteur primaire occupe une place importante dans la localité. En effet, l'agriculture est pratiquée sur les principaux villages.

Il s'agit principalement de cultures maraîchères telles que les tomates, les piments et les oignons, et ce durant la saison fraîche. La saison chaude est réservée pour les cultures tels que les melons, les pastèques et les concombres. Certains producteurs possèdent des manguiers, des citronniers voir même des orangers.

Faute des données écrites, on évalue à 80 le nombre d'exploitants agricoles sur le village de Damerjog. On y trouve également une parcelle appartenant au CERD et un périmètre agro-pastoral de la Direction de l'Agriculture et des Forêts.

La valorisation des récoltes se traduit par une commercialisation sur le marché local et il arrive aussi que certains exploitants vendent sur le marché de la capitale.

L'activité d'élevage se limite aux camélidés et aux caprins et elle est surtout concentrée sur le village de Douda et Nagad où existe un semblant de filière laitière (éleveur, porteur de lait...). La conduite est traditionnelle voir semi extensive.

La valorisation des produits d'élevage se résume à la vente de lait cru sur le marché de la capitale. Le conditionnement de lait vendu se fait dans des bouteilles de récupération.

L'activité de pêche maritime est largement répondue chez les villageois de Damerjog.

Néanmoins, les données sur la filière restent difficiles à quantifier.

Les autres activités de Damerjog : Outre les commerces informels (vente des beignets, Khat et autres) la localité est dynamisée par les créations des emplois. En effet, au cours de 5 dernières années, la localité de Damerjog a vu s'installer :

- Le parc régional de bétail qui emploi une centaine de jeunes des différents villages
- Le centre de refuge animalier de Douda qui emploi cinq personnes issues du village
- Le plus important reste l'implantation d'une base militaire américaine au Camp Lemonnier à Douda qui emploi plus de 400 jeunes de la localité
- Le village de Damerjog tire profit de sa proximité avec la frontière somalienne.

La localité du Secteur Ouest

La sécheresse ayant décimé le cheptel animalier, beaucoup des ménages se sont reconvertis dans l'agriculture. Sous l'impulsion des agences onusiennes, diverses initiatives ont poussé la population à cultiver la terre :

- A PK 50, on recense à plus de 50, le nombre de ménages exploitant une surface de 2 ha.
- La Direction de l'Agriculture et des Forêts expérimente un périmètre agro-élevage.
- A Omar Jaga'a, il existe 4 jardins dont un appartenant à la Direction de l'Agriculture.

Les cultures pratiquées sont destinées essentiellement à l'alimentation humaine (pastèque, melon, tomate, concombre, légumineuse...).

L'absence d'eau justifie l'inexistence des jardins agricoles dans les villages de Karta et de lac Assal. L'activité principale de ces nomades reste l'élevage extensif des camélidés et des petits ruminants. La valorisation des produits d'élevage s'opère uniquement par la vente des animaux vivants le long de la RN1 et RN9.

Les autres activités du secteur Ouest :

D'une manière naturelle, l'axe routier dynamise les localités situées sur l'axe. On recense diverses activités commerciales informelles détenues généralement par les femmes.

Mais depuis une année, avec le projet de réhabilitation de la RN 1, beaucoup des jeunes de la localité travaillent dans le chantier, ce qui se traduit par un transfert d'argent vers la famille. On constate une multiplication des unités commerciales telles que kiosques et restaurants. La valorisation des produits artisanaux occupe une place minime.

La localité de Wea

La dynamique économique repose principalement sur la RN 1 qui traverse la localité d'une part et l'existence d'une caserne militaire française (légion étrangère) d'autre part. Ainsi on trouve beaucoup des petits commerces communément appelés « boutiques » qui sont pris d'assaut par les voyageurs à destination des 4 régions du pays. On y recense également des vendeurs ambulants des beignets, limonade, lait et autres produits aux voyageurs. Il est difficile d'estimer le nombre de cars faisant halte à Wea, tout de même on peut avancer pour l'unique région de Tadjourah que quotidiennement 90 passagers consomment à Weah. La présence d'une caserne militaire participe à la dynamisation du village et ce par l'utilisation des taxis (environ 6) pour leur déplacement.

La localité d'Arta

Le dynamisme de la localité repose sur sa position stratégique et ses atouts que lui confèrent une façade maritime, un climat frais et une présence des bases militaires :

- L'activité de pêche est marginale, le parc des bateaux de pêche se chiffre à deux sur la plage d'Arta. Sur les cinq pêcheurs, on ne compte qu'un seul originaire de la localité et les propriétaires de ces barques sont de la capitale.
- Mais depuis le début novembre, le parc accueille une nouvelle barque de pêche dont le propriétaire et les trois pêcheurs sont de la localité. La valorisation des poissons sur le marché d'Arta est nulle.

- L'activité agricole et d'élevage est presque inexistante, on recense quelques éleveurs mais leur nombre reste très marginal. L'activité agricole est à l'image de l'élevage, l'existence d'un projet de culture sous serre pourra insuffler la vocation d'agriculteur.
- A l'image des autres localités, l'activité principale repose sur les dynamismes des «boutiques», des vendeuses des beignets, produits artisanaux...
- Le climat frais booste les locations durant l'été et indirectement les commerces de la ville.
- La présence d'un observatoire sismologique, unique endroit dans le pays et dans la région pour suivre le mouvement du rift. Djibouti se caractérise par la confluence des trois plaques dites «3 P». La promotion du tourisme sur cette base pourrait dynamiser la localité.

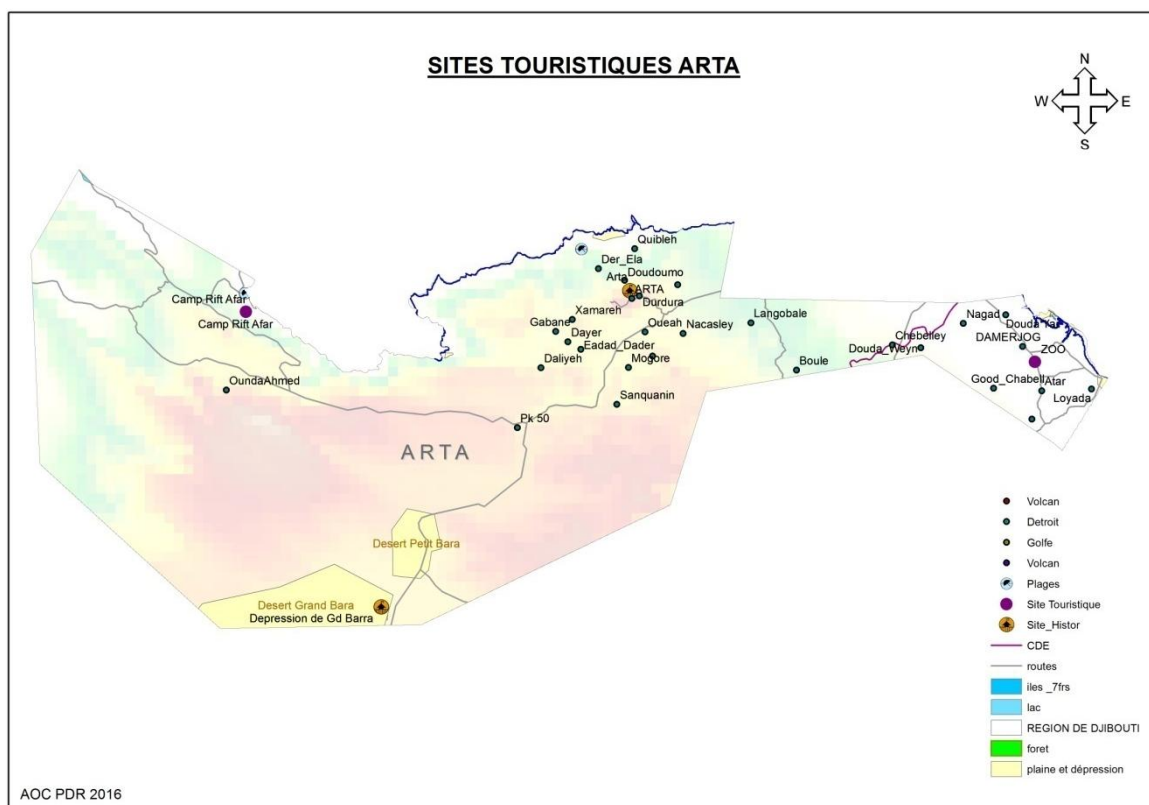
Il existe dans la région, 13 sites agricoles répartis sur tout le territoire Jiirmakuurato. Il s'agit de PK50, Wea, PK13, Douda1, Douda 2, Damerjog, Bahur, Attar, Nagad, Omar Jagaa, Goudac/Add, Awr-awsa et Hibaley. Le nombre d'exploitations est de 519 en 2015. L'agriculture dominée par les cultures maraichères et le fourrage se développe le long des oueds et dans le bassin Damerjog. L'agriculture protégée (la culture sous serre peu développée) est un autre potentiel qui devra être privilégié.

Le développement du tourisme

La région d'Arta présente de nombreux avantages comparatifs qui offrent la possibilité de positionner avantageusement la région sur l'échiquier touristique du pays, et ce tant au chapitre du tourisme balnéaire, de l'écotourisme, du tourisme d'aventure, du tourisme culturel que du tourisme d'affaires et événementiel. Aussi, le tourisme peut devenir une industrie importante tant en termes de devises que d'emplois. Elle devra, notamment, offrir des destinations phares constituées en pôles touristiques dont l'offre principale est complémentée par des attraits naturels et culturels de qualité. En dehors des plateaux et la montagne, les régions côtières restent un haut lieu du tourisme à Arta et propose une large gamme d'activités touristiques : randonnées pedestres, baignades, pêches, chasse de palourdes, planche à voile, ski nautique, tennis, natation, équitation, terrain de golfe etc.

Certaines zones et certains sites ont le potentiel requis pour être aménagés pour le tourisme régional et international, telle la plage d'Arta, plage Hadhuun, Gounbour-yar, plage Damerjog, la dépression Hemed/Dimbia pour le tourisme d'excursion, de randonnées et des colonies de vacances. D'importants défis devront être relevés aux plans de l'accessibilité (aérienne et terrestre), de la préservation et de la mise en valeur des milieux naturels et du patrimoine culturel, de la qualité des aménagements, de l'accueil, des services, du foncier ainsi que de la construction des nouvelles routes d'accès aux divers coins du territoire. Tous sont des facteurs de succès pour que le développement touristique de la région puisse être relancé avec les résultats espérés.

Figure 1: Carte Touristique d'Arta



IV. Gouvernance

Le Conseil Régional Provisoire

Le Conseil régional découle d'une longue et progressive réalisation. En effet, le décret présidentiel du 17 juin 1999 (n°99-0088/PRE) mettait en place les Conseils Régionaux Provisoires (CRP) au nombre de cinq dont celle d'Arta.

Le Conseil Provisoire était composé de 14 membres avec, à sa tête, le Président (le Commissaire de la République) et un vice président issue du CRP. Pour accompagner les actions du CRP, l'Etat a mis en place un Fonds Social pour le Développement Communautaire dont la dotation pour chacun était de 50 millions de FDJ. Le CRP s'est étalé sur une période de trois années (2000-2003).

Les principaux domaines visés par le CRP répondent à la politique du gouvernement, à savoir la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une démocratie locale.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les actions réalisées couvrent les volets tels que la lutte contre la soif, la promotion de l'éducation nationale, la promotion de la santé communautaire, le développement rural, la promotion des activités socioculturelles, la promotion des activités génératrices des revenus, etc.

Tableau 2 : Actions réalisées par le CRP

Domain	Action	Association	Coût
Education	Alphabétisation des femmes d'Arta	Association des femmes d'Arta	1 329 400 FDJ
Santé	Lutte contre le paludisme	Arta Association « Bienfaisance »	757 400 FDJ
Agriculture	Construction d'un périmètre agricole	Commissaire d'Arta	8 600 000 FDJ
	Soutien aux agriculteurs d'Arta, Damerjog, Douda	Association des agricultrices de l'UNFD d'Arta, Association des agricultrices de l'UNFD, Association des agricultrices de l'UNFD de Douda	4 383 000 FDJ
Divers	Désenclavement de la ville d'Arta	Commissaire d'Arta	4 670 500 FDJ
	Rénovation du marché Central	Association Bienfaisance de la ville d'Arta	6 824 000 FDJ
	Soutien aux pêcheurs de la ville d'Arta-Arta Plage	Association des pêcheurs de la ville d'Arta	16 926 000 FDJ
	Réhabilitation du réservoir de Wea	Association pour le développement de l'avenir du Mont Ougoul	2 200 000 FDJ
	Construction de 2 abreuvoirs dans la localité BOIS CASS	Association «Angad »	
	Réhabilitation des fontaines publiques	Association «bienfaisance »	
	Rénovation des bacs endommagés avec des parpaings	Association pour le développement de l'avenir du Mont Ougoul	
			721 450 FDJ
TOTAL			47 476 750 FDJ

L'Assemblée Régionale

Le Conseil régional d'Arta dispose de neuf conseillers issus des différentes localités. Le bureau exécutif comprend le Président, le Vice Président, le Secrétaire Exécutif, le premier secrétaire et le deuxième secrétaire. Le mandat d'un conseiller est de cinq années

Les Services Décentralisées techniques

L'Electricité de Djibouti (EDD)

En matière d'électricité, l'alimentation vient directement de la capitale, tout précisément de la centrale «Le palmeraie».

La section de l'EDD à Arta-ville couvre la ville d'Arta et le village Wea. D'après les échanges avec le chef de l'équipe, il dispose de 9 agents chargés de la maintenance et de l'activité commerciale.

Le fonctionnement reste centralisé. En effet, la facturation se fait depuis la capitale. La recette est transférée directement à l'agence comptable. On estime à 560 le nombre de ménages s'alimentant à l'Electricité de Djibouti dont les $\frac{3}{4}$ sont d'Arta-ville. Ce chiffre en augmentation suit la frénésie de constructions que connaît le chef lieu.

L'ONEAD

A l'image de l'EDD, la section couvre uniquement le village de Weah et le chef lieu.

L'équipe est composée de 9 agents dont 3 sont chargés de la maintenance technique.

Comme l'EDD la gestion est centralisée, les factures sont éditées à Djibouti ville et de même les recettes sont transférées.

Contrairement à l'EDD, le nombre d'abonnés est en régression. En effet, il y a quelques années, les abonnés à l'ONEAD se chiffraient à 700 contre 300 aujourd'hui. L'activité liée à l'assainissement n'a toujours pas démarrée.

La section est chargée de la maintenance des ouvrages de surface tels que le conduit de 4 km, une dizaine de fontaine publics et des réservoirs de stockage au nombre de 3 mais un est fonctionnel (300 m³ chacune).

La société civile : le monde associatif

Les associations basées dans la région sont essentiellement des organisations communautaires et des organisations à caractère associatif.

En dépit de leur apparition récente, ces associations jouent, d'une manière générale, un rôle important dans le développement des districts et interviennent, notamment, dans les domaines social, éducatif, culturel, environnemental, mais aussi dans les domaines de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture.

Ce rôle important joué par les associations est imputable d'une part au fait de l'absence d'aide de l'état à la population notamment rurale, absence d'aide due à la crise financière que l'état traversait, poussait ainsi la population à s'organiser, à se prendre en charge pour assurer leur survie, mais elle est imputable aussi à la nouvelle démarche basée sur la participation effective de la population ainsi que sur la mise en valeur de ces capacités dans le processus du développement.

Leurs champs d'actions sont variés et vont des domaines de l'éducation, de la santé, la protection de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté par le biais des microcrédits.

Bref, elles se sont constituées pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

A l'instar des autres régions la gouvernance locale a souffert de l'insuffisance de ressources humaines, des équipements adéquats et des ressources financières.

Cependant, la création du Comité Régional et la part importante prise par le Conseil Régional dans l'élaboration du PDR constituent une avancée positive qui mérite d'être renforcée par la création de structure institutionnelle durable

V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

5.1. Identification des problèmes majeurs

Environnement

- Douda, dépôt d'ordure ménagère, une décharge à ciel ouvert ;
- Immenses carrières de sable, provoquant une forte remontée de la marée, augmentation de la salinité et infertilité, perte de superficies cultivables (puits et périmètres cultivés).

Agriculture et Elevage

- techniques agricoles traditionnelles, absence d'un appui et d'une vulgarisation des pratiques modernes.
- l'irrigation des périmètres agricoles est un grand obstacle, absence de renforcement de leur compétence, d'acquisition des nouvelles techniques culturales.
- la cherté des produits phytosanitaires, de semence et autres intrants agricoles
- Le mode d'élevage reste toujours extensif, rendant difficile le développement de la filière lait et viande.
- absence d'hygiène lors de la traite, de collecte et de conservation, commercialisation de lait difficile.
- absence d'une prophylaxie sanitaire avec atteinte à la santé animale.

Eau, Santé, Ecole

- Le manque d'eau, une contrainte sévère (sur les activités agricoles et écoles, cantines scolaires, population à Karta et Lac Assal).
- Le stockage d'eau (Karta et Lac Assal) dans des réservoirs oxydés et rouillés préjudiciable à la santé.
- Une mauvaise hygiène d'eau (PK 50 et Omar Jaga'a) est source de maladies hydriques ;
- Le manque de sensibilisation sur les questions d'hygiène, d'assainissement au niveau des fontaines publiques, source des maladies hydriques.
- L'absence d'une structure de soins élémentaires dans la localité, le manque des moyens d'intervention du poste de santé dans les villages de la localité et d'évacuation d'urgence.
- Le secteur de santé souffre de l'absence des moyens humains et matériels, n'a pas les capacités nécessaires pour répondre aux attentes des populations de toute la région.
- L'éloignement des écoles (des élèves venant à pied), le manque des dortoirs et de cantines scolaires influent sur les enfants éloignés et parfois provoque la déscolarisation.

Habitat, Electricité, Emploi des jeunes

- Habitats rudimentaires, manque d'aménagement des parcelles ;
- L'éclairage limité le long de la route, la couverture du réseau sur les autres zones, et l'insécurité ;
- Les jeunes sont très touchés par le chômage et le désœuvrement.

Proximité de la Capitale

- La localité est tributaire de la capitale pour tout ce qui est denrées alimentaires de première nécessité.
- Elle est confrontée au problème de chômage des jeunes.
- Les potentialités existantes ne sont peu ou pas encore exploitées
- Le secteur commercial n'est pas dynamique et ne représente pas un impact significatif pour la région, c'est un secteur qui pourrait énormément profiter des retombées du tourisme ;

La société civile

- Manque des infrastructures, manque d'appui institutionnel et financier régulier ;
- Non continuité des actions engagées, manque de suivi des plans d'actions ;
- Faiblesse de support de communication, faiblesse de communication entre les membres de l'association et avec les autorités ;
- Absence de l'esprit associatif ;
- Malgré ses capacités financières limitées, les associations de la société civile sont disposées à mobiliser ses membres et la population pour constituer un support logistique et fournir une main d'œuvre supplétive.

5.2. Principales potentialités et contraintes

5.2.1. Difficultés et contraintes

Damerjog

- Le village de Douda sert de dépôt d'ordures ménagers, cette décharge à ciel ouvert est mal réglementée, nécessite un meilleur encadrement afin d'atténuer les conséquences sur l'environnement du village ;
- L'ensemble des villages de la localité (excepté Chebelleh et Ali Ouneh) est exposé à un autre grand problème d'ordre environnemental.
En effet, situé sur le littoral, le ballet incessant des camions remplis de sable approvisionnant les multiples chantiers de constructions de la capitale, provoque une forte remontée de la marée. Les conséquences sur le long terme sont difficiles à prévoir, d'autant plus que les dégâts observés depuis les 5 dernières années touchent directement les agriculteurs. En conséquence, ces derniers ont perdu 70% des parcelles agricoles à cause de la salinité (puits et périmètres cultivées) ;
- Les techniques agricoles sont traditionnelles, nécessitant un appui et une vulgarisation des pratiques modernes.
- Le mode de conduite d'élevage reste toujours extensif, rendant difficile le développement de la filière lait et viande ;
- L'absence d'hygiène lors de la traite, de collecte et de conservation rend difficile la commercialisation de lait. L'absence d'une prophylaxie sanitaire porte atteinte à la santé animale.

Localité sud Ouest

Contraintes sociales

- Le manque d'eau s'avère contraignant pour les activités agricoles entreprises et pour les écoles qui ont du mal à assurer les cantines pour les enfants ;
- Les élèves venant de loin à pied sont gagnés par la lassitude et parfois provoque la déscolarisation ;
- Le manque de point d'eau à Karta et à Lac Assal rend la situation difficile à la population;
- L'absence d'une structure de soins élémentaires dans la localité expose directement la population à des graves situations sanitaires ;
- Une mauvaise hygiène aux points d'eau (PK 50 et Omar Jaga'a) est source des différents maladies hydriques;

- Le stockage d'eau par la population de karta et Lac Assal dans des réservoirs oxydés et rouillés est préjudiciable à la santé de cette communauté tout particulièrement chez les plus fragiles (enfants et femmes enceintes) ;
- Le manque des dortoirs et de cantines scolaires influent sur l'envoi des enfants éloignés par leurs parents.

Les contraintes économiques

- L'irrigation des périmètres agricoles est un grand obstacle freinant la production agricole.
- Le manque de réservoirs conséquent -répondant aux besoins des agriculteurs de PK 50 et Omar Jaga'a- conjugué aux lacunes des agriculteurs dans les techniques d'irrigation affectent considérablement le développement du secteur.
- La population utilise une technique traditionnelle moins adaptée. Le renforcement des compétences des agriculteurs semble être prioritaire;
- Les agriculteurs ne trouvent pas l'appui de la sous direction régionale du ministère de l'agriculture en termes de renforcement de leur compétence, d'acquisition des nouvelles techniques culturales;
- La cherté des produits phytosanitaires, de semences et autres intrants agricoles oblige les agriculteurs à laisser les planches sans culture;
- La monoculture ou la culture en saison fraîche (soit 4-6 mois/an) amène les agriculteurs à ne travailler qu'une ou deux fois dans l'année;
- La dépendance du point d'eau en carburant se traduit par un dysfonctionnement de forage. (L'extraction via l'énergie solaire facilitera l'approvisionnement en eau de l'ensemble des bénéficiaires) ;
- Le manque d'hygiène et d'assainissement est source des maladies hydriques.

Les contraintes et difficultés à Wéa

- Le déplacement des élèves sur Arta, pose d'énormes problèmes de sécurité: le bus en mauvais état, une route empruntée dangereuse, la non-conformité du bus, le non respect du chauffeur de l'horaire. (Il serait intéressant de profiter de la disponibilité de classe au sein de l'école pour intégrer -comme à Damerjog- les classes de 6ème et 5ème.)
- L'exposition de l'école primaire sur une falaise est très dangereuse, la mise en place d'une clôture surélevée permet de rassurer les acteurs de l'école (élèves, gardien, enseignants, parents, centre de santé...).
- Le manque des moyens d'intervention du poste de santé dans les villages de la localité et d'évacuation d'urgence met le centre de santé dans une situation d'extrême dépendance vis-à-vis de CMH d'Arta, du SMUR voir même de Djibouti.

- Le manque de sensibilisation sur les questions d'hygiène, d'assainissement au niveau des fontaines publiques expose la population aux maladies hydriques et autres.
- Le problème du taux élevé, et le manque de transparence supposé dans la gestion de remboursement de crédit peuvent entraîner le retrait de participation des organismes de micro-crédit.
- Les habitats rudimentaires, le manque d'aménagement dans les constructions exposent la population à des problèmes de sécurité. (Une meilleure coordination dans la politique d'aménagement facilitera la construction de 25 logements dans des bonnes conditions).
- Le problème d'éclairage limité le long de la route accentue l'insécurité, (son extension permettra de profiter de la lumière sur les quatre zones de la ville, de même pour la couverture du réseau qui couvre une partie) ;
- Les jeunes sont très touchés par le chômage et le désœuvrement.

Les contraintes sociales à Arta

- La facilité d'accès dans l'enceinte de l'école expose les élèves à des acteurs externes. (L'édification d'une clôture surélevée permettra de rassurer les acteurs de l'école (élèves, gardien, enseignants, parents, centre de santé...);
- L'absence de sensibilisation sur les questions d'hygiène, d'assainissement et de santé publique expose la population à des maladies hydriques.
- Le problème de remboursement de l'emprunt contracté dans le cadre du micro-crédit et le manque de transparence supposé dans la gestion de remboursement de crédit peuvent se traduire aussi par la suspension des bailleurs;
- L'absence du comité de gestion du CDC peut, sur le long terme, ralentir l'essor de la jeunesse Artoise et de la région;
- L'absence d'internat pour les élèves du lycée hôtelier, qui sont actuellement hébergés dans la caserne militaire et nourris dans les deux restaurants de la ville. Ce choix peut sur le long terme « nuire » au fonctionnement du lycée hôtelier.
- Le problème de gestion d'eau, de détournement des adductions d'eau sur le lieu peut dégrader la relation entre l'organisme gestionnaire et le public.

Les Contraintes économiques

- Malgré la présence des bases militaires (académie militaire, base française, garde républicaine), l'impact laisse à désirer.
- La valorisation de la plage d'Arta tant pour la baignade et l'activité de pêche est confrontée à la difficulté d'accès à la plage. En effet, il faut traverser le village de Wea pour accéder à la plage (La réhabilitation de la route des deux mariés permettrait à la localité d'accéder directement à la mer soit à moins de 20 minutes).

- La place de l'observatoire dans la localité est marginale comme le projet de culture sous serre. Pourtant, il s'agit là d'un atout non négligeable sur laquelle la localité peut s'appuyer afin de dynamiser l'économie de tourisme et des productions agricoles.
- La localité est tributaire de la capitale pour tout ce qui est denrées alimentaires de première nécessité. Elle est confrontée au problème de chômage des jeunes. Les potentialités existantes ne sont peu ou pas encore exploitées pour des raisons diverses et variées.
- Le secteur de santé souffre de l'absence des moyens humains et matériels, le centre de santé médical de la région n'a pas les capacités nécessaires pour répondre aux attentes des populations de toute la région.
- Le secteur commercial n'est pas dynamique et ne représente pas un impact significatif pour la localité; c'est un secteur qui pourrait énormément profiter des retombées du tourisme si celui-ci est amené à fonctionner.

Difficultés de la société civile

- La très grande majorité des associations ne respecte pas le principe régissant la vie d'une association ou la culture associative.
- Manque de culture associative : Les capacités institutionnelles d'associations sont encore très faibles. Les règles de fonctionnement démocratiques ne sont pas maîtrisées. Beaucoup confondent le rôle du conseil d'administration et bureau exécutif. Détention du pouvoir par une ou deux personnes.

Etant créée dans le seul but de drainer de ressources, la grande majorité n'a pas des programmes et des objectifs bien définis. Il faut souligner également que beaucoup des associations ne sont pas capables de présenter un plan d'action clair. Les projets ne sont pas clairement identifiés, et à cela s'ajoute une faible capacité de mobilisation des ressources. Un autre handicap majeur du mouvement est la méconnaissance de leurs partenaires potentiels qui sont les organismes bailleurs susceptible de financer des projets.

Faiblesses : Manque des infrastructures, manque d'appui institutionnel et financier régulier, la non continuité des actions engagées, le manque de suivi des plans d'actions, la faiblesse de support de communication, la faiblesse de communication entre les membres de l'association et avec les autorités, absence de l'esprit associatif.

5.2.2. Les atouts et potentialités

- La localité de Damerjog bénéficie d'une situation quasi stratégique à mi distance (13/14 Km) entre la capitale et la frontière avec la Somalie.
- Le camp militaire américain Lemonier, installé à proximité de la localité emploie 400 personnes provenant de la localité de Damerjog et ses environs.
- Un parc à bétails «Abou Yasser» constitue un atout majeur tant il absorbe l'essentiel de la population active et dynamise la localité du point de vue économique.
- La localité constitue également un château fort incontournable pour le trafic humain et matériel, c'est le dernier lieu d'approvisionnement et de stationnement pour le transitaire ;
- Le village de Douda dispose d'un centre de traitement des eaux usées et d'un centre de refuge animalier drainant des touristes.
- Malgré ses capacités financières limitées, les associations de la société civile sont disposées à mobiliser ses membres et la population pour constituer un support logistique et fournir une main d'œuvre supplétive.

Tableau 3 : Les contraintes et opportunités

CONTRAINTES	OPPORTUNITES
-faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement; -faible taux de fréquentation scolaire, notamment chez les filles; -faible qualité de l'enseignement accentuée de l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires; -faible prise en compte du genre dans les activités socioéconomiques; -une baisse préoccupante de la fertilité des sols ; -régression de l'élevage et de la production du fumier ; faible diversification et productivité de l'élevage; -faiblesse des revenus des ménages; -faible niveau de déconcentration ; -faiblesse des ressources humaines, financières, matérielles et techniques	- Potentiel balnéaire et touristique -immenses potentialités : tourisme, pêche, plongée marine, randonnées pédestres -présence fibres optiques -proximité de la capitale -un quai portuaire à Damerjog, plateforme sous régionale d'exportation de bétails -société civile disponible et à mobilisée, un support logistique et une main d'œuvre supplétive -présence de structures de formation technique et professionnelle (le Lycée Hôtelier et le Centre Technique des Métiers)

VI. VISION-ORIENTATION STRATEGIQUES

6.1. Le Cadre de Référence

Une réflexion stratégique conduite sur une approche participative a déterminé une vision de développement à long terme du pays "Djibouti 2035".

Djibouti 2035 ambitionne de faire de notre pays un Pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien être des Djiboutiens et Djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre.

La vision stratégique se construit autour des cinq (5) piliers :

1. Paix et Unité nationale
2. Bonne gouvernance
3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé
4. Consolidation du Capital humain
5. L'intégration régionale

Les objectifs spécifiques de développement sont :

- o *Objectif spécifique 1* : Triplement du revenu par tête à l'horizon 2035.
- o *Objectif spécifique 2* : Amélioration des indicateurs de développement social et humain (ou du bien-être).

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2015-2019) s'inspirant des enjeux et défis ci-dessus, constitue le cadre opérationnel et décline la vision en quatre/cinq axes stratégiques d'intervention, à savoir :

- o Croissance économique compétitive et rôle moteur du secteur privé
- o Consolidation et développement du capital humain
- o Bonne gouvernance
- o Développement de l'intégration régionale

6.2. La Vision de la Région

De manière spécifique, les consultations sur les aspirations nationales organisées auprès des populations dans les cinq régions de l'intérieur, aux chefs lieux (Ali Sabieh, Arta, Dikhil, Obock, Tadjourah) ont permis de définir un futur, une vision régionale, pour chacune des régions.

« Arta : ville balnéaire et touristique »

La région d'Arta recèle d'énormes atouts et potentialités. Sa proximité de la capitale Djibouti, le climat favorable et un littoral de 80 Kilomètres, lui confèrent d'immenses potentialités, notamment le tourisme, la pêche, la plongée marine et les randonnées pédestres.

Elle bénéficie de la coexistence harmonieuse entre la vieille ville et la nouvelle ville grâce à une judicieuse planification urbaine et la création des infrastructures de base, telles les rues bitumées, les télécommunications avec la traversée de la fibre optique.

L'aménagement et le développement de cette région seront favorisés et accélérés par la construction d'un quai portuaire à Damerjog, plateforme sous régionale d'exportation de bétails vers le Maghreb et les pays du Golfe.

En outre, elle dispose des structures de formation technique et professionnelle, le Lycée Hôtelier et le Centre Technique des Métiers, véritables foyers de renforcement des capacités humaines et de savoir faire, d'une école de langues (français, anglais, arabe), vecteurs de communication et d'échanges commerciales et culturelles et d'un Centre Hospitalier régional moderne.

Dans son ensemble, c'est une région en rapide reconstruction, appelée à devenir un véritable pôle commercial et touristique, technologique, hospitalier et universitaire.

Le présent Plan de Développement Régional constitue la traduction de la vision stratégique commune du territoire, le positionnement stratégique de la région d'Arta.

Ce présent plan stratégique de développement de la région d'Arta s'appuie les axes de la SCAPE 2015-2019, les plans stratégiques quinquennaux des ministères sectoriels et servira de base de référence pour tous documents de stratégie et plans d'actions futurs de la région entre autre :

- Les stratégies et plans de travail des services déconcentrés des ministères sectoriels ;
- Les axes/objectifs du Schéma directeur de la ville d'Arta ;
- Les plans, activités et programmes/projets des organismes nationaux, régionaux et internationaux présents dans la région

Enfin, le plan stratégique de développement de la région reprend les actions de lutte contre la pauvreté non réalisées dans le précédent PDR 2009-2010.

6.3. Orientations Stratégiques

La Stratégie régionale retient quatre orientations stratégiques :

ORIENTATION STRATEGIQUE : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région

- Construction des infrastructures structurant et Promotion d'un réseau de transport capable de soutenir le développement territorial de la région;
- Développement d'une armature urbaine capable d'assurer un meilleur maillage et encadrement des territoires locaux;

ORIENTATION STRATEGIQUE : Assurer une bonne gouvernance locale efficace et efficiente qui attire l'adhésion de tous.

- Accompagner le processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités;
- Renforcer les capacités des décideurs politiques régionaux;
- Améliorer le niveau de formation et la participation de tous les acteurs et la Société civile à la gestion des affaires publiques.

ORIENTATION STRATEGIQUE : Promouvoir des stratégies de développement économique valorisant les ressources locales

- Soutien à un développement industriel et de services dans les zones à potentialités, de manière à faire émerger des territoires attractifs en termes d'emplois et de création de richesse régionale ;
- Soutien et Modernisation du développement rural.

ORIENTATION STRATEGIQUE : Développement d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable

- Accès aux services sociaux de base et mise en place d'un cadre de vie de qualité;
- Valorisation des Ressources Humaines;
- Relèvement des revenus et Promotion de l'emploi;
- Promotion du développement durable, de la résilience des populations;

6.4. Priorités du PDR 2015-2019 pour l'Accélération de l'Atteinte des ODD

Le Gouvernement a élaboré un Plan de développement Régional (PDR 2015-2019) pour chaque région de l'intérieur.

Ce plan est le cadre des interventions publiques et privées pour créer les conditions du désenclavement économique des régions, et des revenus de la production nationale mieux répartis, profitant en particulier aux bénéficiaires des nouveaux emplois créés dans le cadre de la valorisation des ressources locales et des secteurs porteurs. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD et le cadre de dialogue politique avec les partenaires pour soutenir nos priorités et pour une mobilisation plus accrue des ressources.

Par ailleurs, l'alignement des quatre (4) orientations stratégiques des PDRs 2015-2019 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (PDR) 2015-2019
ODD 11 : Villes et communautés durables ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Promouvoir une bonne gouvernance locale
ODD 1: Pas de pauvreté ODD 2: Faim "zéro" ODD 3: Bonne santé et bien-être ODD 4 : Education de qualité ODD 5 : Egalité entre les sexes ODD 14 : Vie aquatique	Orientation Stratégique : Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement
ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 12 : Consommation et production responsable	Orientation Stratégique : Edification d'un Pole économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales
ODD 6 : Eau propre et Assainissement ODD 7 : Energie propre et à un coût abordable ODD 9 : Industrie, innovation et Infrastructures ODD 10 : Inégalité réduite ODD 13 : Lutte contre le changement climatique ODD15 : Vie terrestre ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Orientation Stratégique : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région

VII. STRATEGIES ET POLITIQUES SECTORIELLES

7.1 Objectifs et Politiques Régionales

Le plan quinquennal 2015-2019 de développement de la région d'Arta aura les objectifs stratégiques et les politiques sectorielles suivants qui comprendront aussi un nombre important d'actions à exécuter. Ces actions répondent aux différents objectifs par domaine et par axe d'intervention à atteindre au terme du plan en fin de l'année 2019. Chaque action sera si possible assortie d'un coût chiffré.

Maitriser l'aménagement du territoire et le développement des infrastructures ainsi que la protection de l'environnement

Aménagement et développement cohérents et harmonieux du territoire

- Planifier le développement de la région en cohérence avec la croissance démographique
- Elaborer et mettre en œuvre des schémas d'aménagement des territoires ruraux locaux, plans d'aménagement rural; des plans de rénovation et de développement d'urbanisme;
- Réaliser des infrastructures d'assainissement, d'adduction d'eau et de voirie dans les villages ruraux à vocation de futurs pôles de développement;
- Construire des équipements marchands (marchés des biens et services, marchés de bétail, etc.).

Développement des infrastructures de transport

- Construire de nouvelles routes pour améliorer le maillage routier de la région ;
- Assurer l'intégration routière locale et établir des liaisons entre les principales localités régionales ;
- Améliorer la circulation urbaine et interurbaine ;
- Construire les infrastructures ferroviaires ;
- Mettre en place une stratégie d'entretien, de réhabilitation/ maintenance des routes et des moyens de transport.

Gestion de l'environnement

- Protéger l'environnement et sécuriser le milieu
- Mettre en place un réseau d'aires protégées
- Restaurer le milieu naturel et gérer les usages du bois

Construire un cadre de vie de qualité de et développer un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable

Développement de l'accès à l'eau potable et productive et l'assainissement

- Construire et réhabiliter des réseaux d'eau potable et des réseaux d'assainissement
- Renforcer et mettre en place des systèmes de gestion des déchets solides

Développement de l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique

- Prendre en charge la petite enfance
- Accroître l'accès à l'éducation fondamentale et secondaire
- Appuyer les centres existants et mettre en place de centres de formation professionnelle et technique
- Eradiquer l'analphabétisme dans la région
- Mobiliser, motiver et soutenir le personnel à l'efficacité, à la responsabilité, au changement, à la recherche, au développement et à la pratique innovante.
- Développer et soutenir des partenariats avec les milieux scolaires
- Promouvoir des mesures d'amélioration de l'environnement physique de l'école (aménagement des enceintes, des aires de sport, création des jardins et plantation des arbres) et à l'amélioration du cadre de vie, des conditions d'enseignement et de management des écoles
- Promouvoir des mesures d'encadrement et d'épanouissement des élèves et assurer un environnement favorable à la santé des élèves et du personnel

Développement d'un système de santé et de nutrition accessible à tous

- Accroître l'accès aux services de santé
- Lutter contre les maladies endémiques et les épidémies
- Mettre en place un programme de santé scolaire
- Identifier et prendre en charge les personnes en difficulté
- Mettre en œuvre un programme portant sur la population
- Lutter contre la malnutrition aigue et modérée

Amélioration la sécurité/insécurité alimentaire dans la région

- Améliorer la disponibilité des aliments et leur accès aux populations
- Tirer des avantages du quai portuaire du bétail de Damerjog ;.

Amélioration de la protection, promotion de la pratique et l'enseignement de la religion islamique

- Améliorer l'accès à la religion islamique
- Améliorer la qualité de l'enseignement islamique
- Améliorer la protection et la promotion de la religion islamique

Protection et valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle

- Assurer la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel, organiser les archives de la région
- Mettre en place des équipements de production culturelle dans les pôles locaux de développement,

- Mettre en place un centre culturel, un centre de lecture et d'animation culturelle dans les localités,
- Mettre en place un centre technique de formation en art et dans les métiers du patrimoine,
- Mettre en place des structures d'information et de communication publiques dans les chefs lieux de sous prefecture ;
- Mettre en place un fonds de développement culturel,

Accès au logement

- Appuyer le relogement des personnes sinistrées de la sécheresse,
- Mettre en place un programme de l'habitat et de sa gestion,
- Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement,
- Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat :

Développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse

- Promouvoir et développer l'action civique,
- Mettre en place des centres multisports et de loisir dans les pôles locaux de développement,
- Développer le sport scolaire et municipal et promouvoir le sport pour tous,
- Promouvoir et développer le sport de haut niveau,
- Assurer la protection et le développement de la jeunesse,
- Mettre en place un fonds de développement de l'action civique, du sport et des loisirs ;

Un système d'assurance sociale pour tous et un renforcement de la solidarité sociale

- Etendre l'assurance sociale pour tous les travailleurs,
- Renforcer les services de la CNSS Hôpital régional et mettre en place des institutions d'assurance sociale adaptées aux réalités locales,
- Renforcer et organiser la solidarité sociale et communautaire et l'entraide,
- Renforcer les centres d'accueil pour personnes adultes à besoins spéciaux,
- Construire des centres d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée dans chaque localité,
- Construire un centre d'accueil d'insertion sociale des enfants orphelins dans chaque localité;

Égalité de genre

- Poursuivre l'ajustement du cadre légal initié au niveau national,
- Assurer la production et la diffusion d'information sur l'égalité de genre,
- Renforcer la participation féminine,
- Lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles ;
- Créer un fonds genre et développement,

Developpement économique

Il s'agira de promouvoir des stratégies de développement économique valorisant les potentialités et ressources locales et garantissant un développement durable, une croissance économique accélérée et équilibrée, s'appuyant sur l'ouverture et le partenariat, et l'investissement privé

Développement de l'industrie (agroalimentaire, manufacturière et de la construction) et mise en valeur des ressources minérales et minières

- Développer l'industrie agroalimentaire
- Développer l'industrie de la construction, exploiter durablement les carrières
- Améliorer le bilan énergétique
- Mettre en valeur les ressources minières

Modernisation de l'agriculture et de l'élevage

- Améliorer l'accès à l'eau hydrique/productive pour la diversification et intensification des productions de l'agriculture et l'agropastoralisme
- Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation
- Faciliter l'accès au matériel et aux intrants agricoles (ou l'aide au financement pour leur acquisition)
- Mettre en place une chaîne d'entreposage pour les intrants nécessaires à l'entreposage et à la commercialisation des produits agricoles.

Modernisation de la pêche

- Appuyer le développement durable de la pêche
- Faciliter l'accès au matériel et aux intrants de pêche
- Implanter des dispositifs de concentration de poissons
- Implanter des fermes aquacoles
- Mettre en place une chaîne de froid pour les produits de la pêche

Modernisation du secteur des services

- Améliorer l'accès aux assurances
- Construire des centres de congrès et d'exposition
- Construire et réhabiliter les marchés publics
- Aménager des zones et des artères commerciales
- Appuyer la relocalisation et la formalisation de services de la rue

Développement du tourisme

- Développer un réseau d'écotourisme, d'ethno tourisme et de tourisme d'aventure
- Renforcer le développement des Aires marines protégées.

Promotion des petites et moyennes entreprises et développement de l'emploi

- Mettre en place un forum des partenaires du marché du travail
- Réaliser des travaux à haute intensité de main-d'œuvre
- Accroître la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre

Développement de la production et accès à l'énergie électrique et renouvelable

- Accroître la capacité de production et d'accès à l'énergie électrique et renouvelable
- Accroître la capacité de transport et de distribution d'énergie électrique et renouvelable
- Améliorer la commercialisation de l'énergie électrique et renouvelable

Expansion des communications et maillage numérique du territoire

- Accroître la connectivité du territoire
- Développer les usages et les services publics et communautaires
- Mettre en place un réseau de centres multimédia
- Améliorer la satisfaction de la qualité de services rendus à la clientèle.

Gouvernance

L'ambition régionale est de mettre en place une gouvernance locale efficace et efficiente qui attire l'adhésion de tous par les actions suivantes :

Renforcement du cadre légal

- Réviser le texte de la décentralisation et certains textes de l'administration centrale,
- Assurer/améliorer le droit à la participation citoyenne,
- Moderniser le cadre légal des affaires,
- Moderniser le cadre légal de la société civile,

Modernisation de l'administration régionale

- Construire et équiper l'administration déconcentrée,
- Accroître le renforcement institutionnel et organisationnel des services déconcentrés ou à déconcentrer ;

Renforcement de la décentralisation

- Construire et équiper des centres administratifs pour les Collectivités Territoriales,
- Accroître le nombre de personnel,
- Accroître les ressources financières locales,
- Accroître le renforcement institutionnel et organisationnel de la collectivité locale ;

Le renforcement de la société civile

- Favoriser la structuration des partenaires de la société civile,
- Accroître le nombre et le financement des activités de développement,
- Assurer la gestion des partenaires de la société civile ;

Renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité

- Renforcer l'administration de la justice et de la sécurité,
- Renforcer le réseau d'infrastructure de maintien de l'ordre, d'urgence et d'incendie ;

7.2. Financement, Mise en Œuvre, et Suivi Evaluation

Financement du PDR : Trois sources de financement seront explorées et privilégiées

- (i) les ressources fiscales par l'élargissement de la base économique taxable et un meilleur recouvrement à travers un renforcement des régies financières et un meilleur contrôle ;
- (ii) une affectation des recettes parafiscales générées par la région, notamment les recettes du commerce frontalier avec la République Fédérale d'Ethiopie ;
- (iii) la mobilisation des ressources extérieures à travers des partenariats et des tables rondes des partenaires au développement.

Le Dispositif de financement comprendra l'Etat, les Collectivités régionales, des Organisations non Gouvernementales (ONGs), les Organisations de la Société Civile(OSC), le Secteur privé et les partenaires au développement de l'Etat.

Partenaires au développement régional et local : Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Système des Nations Unies, l'Union Européenne, la Coopération Française (AFD), les Coopérations bilatérales, l'USAID, etc.

Dispositif de mise en œuvre, de suivi évaluation

Le dispositif permet d'organiser, de mobiliser les capacités locales et de les renforcer pour assurer la mise en œuvre du PDR.

Fondements et principes : Ce dispositif vise à :

- promouvoir et renforcer la participation, la consultation et la responsabilité de tous les acteurs à la prise des décisions, à la gestion des affaires publiques de leur région et de leurs localités ;
- privilégier également les résultats et la communication ;
- demeurer souple pour garantir une mise en œuvre rapide et facile des programmes et l'adaptation aux besoins et l'évolution des situations.

Mécanismes institutionnels :

Les deux ministères, Ministère de l'Economie et des Finances et Ministère de l'Intérieur, sont les institutions d'ancrage portant la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Les Acteurs sont : le Comité régional, le Comité de pilotage, la Commission technique, les Conseils de Sous préfectures, les Conseils de quartiers, les Conseils locaux-campements, la Société civile et les partenaires au développement.

Un Cadre de Suivi évaluation, fondé sur des indicateurs et une revue annuelle, mesurera le niveau de réalisation des programmes et identifiera les contraintes et les goulots.

VIII. ANALYSE DES HYPOTHESES ET RISQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR

Trois risques majeurs pourraient entraver une bonne exécution du Plan de développement régional :

1. Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux
2. Déconcentration et présence des administrations dans les régions
3. Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux

Des actions vigoureuses, rapides et adaptées seront engagées pour réduire, voire faire face aux risques.

Participation et Responsabilité des populations et acteurs locaux

Les PDRs ont été élaborés dans un large processus participatif des populations et des acteurs locaux et avec une forte implication des élus du Conseil Régional et de son Président.

Pour maintenir et renforcer cette participation et responsabilité, gages de la mise en œuvre du PDR, il est nécessaire d'instaurer des consultations périodiques, de rechercher l'adhésion et l'appropriation des populations par leur implication à la prise des décisions, à leur mise en œuvre et à rendre compte des résultats.

Des cadres de concertation et de participation seront créés et opérationnalisés au titre des renforcements des capacités institutionnelles des Conseils régionaux.

Des actions de formation, de renforcement des capacités des populations, des acteurs et élus locaux seront organisés pour une mise à niveau des connaissances

Déconcentration et présence des administrations dans les régions

L'administration se rapprochera davantage des populations afin de contribuer à apporter une réponse adéquate et rapide à leurs besoins et urgences. Les moyens humains, matériels et budgétaires leur seront alloués. Le programme de déconcentration initié par la Primature sera rapidement opérationnalisé.

Renforcement des capacités institutionnelles, humaines, matérielles et financières des Conseils régionaux.

Les mécanismes institutionnels prévus dans les PDRs (Service de planification, programmation, budgétisation ; Comité de programmation des investissements publics ; Service de suivi évaluation et des statistiques) seront créés, mis en place et opérationnalisés, dotés des ressources humaines essentielles, des équipements et des matériels roulants. Des dotations financières seront allouées pour garantir et sécuriser le financement des programmes et projets régionaux et locaux.

Secteur : Développement d'Arta	Institution : MDD-CR; MET; MCPT; MERN; MB; MPCl; MAEPERH; MEFI; MDCommerce; MENFOP; MS; DISED; MAMCBW; MDL; SEJS; SEAS; MFF; OSC; MJAP; MI (préfecture)
--------------------------------	---

<i>(en millions de FDJ)</i>	2016-2020
OS1. Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région	31 025,5
OS2. Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales	7 580,2
OS3. Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable	4 767,7
OS4. Promouvoir une bonne gouvernance locale	1 362,5
TOTAL	44 735,9

Secteur : Développement d'Arta	Institution : MDD-CR; MET; MCPT; MERN
--------------------------------	---------------------------------------

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : Développer des infrastructures structurant capables d'améliorer l'accessibilité, la desserte et de soutenir un développement intégré contribuant à renforcer le développement urbain ainsi que la cohésion de la région											
							Total 2016-2020 : 31 025,5 Millions FDJ				
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisation (SDAU) de la Capitale Régionale - ARTA (à voir dans la MAP de l'axe 4 de la SCAPE)	22 160,5	4 432,1	4 432,1	4 432,1	4 432,1	4 432,1			22 160,5		
Développement des nouveaux pôles d'extension urbaine (SDAU)	3 800,0	760,0	760,0	760,0	760,0	760,0			3 800,0		
Lancement d'une étude de restructuration urbaine pour le quartier spontané de Sella (SDAU)	880,0	176,0	176,0	176,0	176,0	176,0			880,0		
Réhabilitation et revêtement de la voirie primaire (centre ancien) (SDAU)	476,0	95,2	95,2	95,2	95,2	95,2			476,0		
Viabilisation du nouveau pôle de centralité du carrefour (Route Nationale 1 - Route Nationale 4) (SDAU)	3 060,0	612,0	612,0	612,0	612,0	612,0			3 060,0		
Extension de l'éclairage public à la voirie primaire et secondaire de la ville (SDAU)	316,3	63,3	63,3	63,3	63,3	63,3			316,3		
Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable (SDAU)	120,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0			120,0		
Renforcement (réhabilitation et extension) du réseau de distribution de l'eau potable (SDAU)	12 803,2	2 560,6	2 560,6	2 560,6	2 560,6	2 560,6			12 803,2		
Réalisation d'un réseau d'alimentation d'eau potable dans les zones d'extension urbaine (SDAU)	300,0	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0			300,0		
Aménagement d'une décharge publique (SDAU)	360,0	72,0	72,0	72,0	72,0	72,0			360,0		
Plantation sur les rues principales de la ville (SDAU)	45,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0			45,0		
Programme d'Aménagement et d'Urbanisation des sous-préfectures - ARTA - KARTA - DAMERJOG	8 865,0	0,0	1 329,8	1 773,0	2 659,5	3 102,8			8 865,0		
Construire la route reliant Arta ville à Arta plage (12km) ;	804,0		120,6	160,8	241,2	281,4			804,0		1
Construction de la route reliant Wea/Mariama à Arta plage (13km)	871,0		130,7	174,2	261,3	304,9			871,0		2
Construction de la route reliant PK30 à Hol-Fof plage (10km) ;	670,0		100,5	134,0	201,0	234,5			670,0		3
Construction de la route reliant Carrefour Arta/Wea à Djibouti (33km) ;	2 211,0		331,7	442,2	663,3	773,9			2 211,0		4
Construire la route reliant Damerjog-Aliouné-Biidley (15km)	1 005,0		150,8	201,0	301,5	351,8			1 005,0		5
Réhabiliter la piste améliorée reliant Arta plage à Sengerti plage (15km);	495,0		74,3	99,0	148,5	173,3			495,0		6

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Réhabiliter la piste améliorée reliant PK50 à Pharet de Goubet (25km);	825,0		123,8	165,0	247,5	288,8			825,0		7
Réhabiliter la piste améliorée reliant Koutimaley à KablaKalan (12km) ;	396,0		59,4	79,2	118,8	138,6			396,0		8
Réhabiliter la piste améliorée reliant Omar Jagga au site touristique Jalelo (5km)	165,0		24,8	33,0	49,5	57,8			165,0		9
Réaliser des infrastructures d'assainissement pour les trois sous-préfectures ARTA - KARTA - DARMERJOG (3 000 ménages)	450,0		67,5	90,0	135,0	157,5			450,0		1
Réaliser des infrastructures de stockage et d'adduction d'eau pour les ménages de trois sous-préfectures ARTA - KARTA - DARMERJOG	56,0		8,4	11,2	16,8	19,6			56,0		1
Réaliser des infrastructures de voirie pour les ménages de trois sous-préfectures ARTA - KARTA - DARMERJOG	65,0		9,8	13,0	19,5	22,8			65,0		1
Installation des stations de téléphonie mobile les grands pôles de développement ARTA - KARTA - DARMERJOG	480,0		72,0	96,0	144,0	168,0			480,0		1
Installation d'une centrale électrique solaire pour les villages de ARTA - KARTA - DARMERJOG	372,0		55,8	74,4	111,6	130,2			372,0		1
Projet de Construction de la Route Djibouti /Loyada (PIP)										BID	
Alimentation en Eau Potable en milieu urbain et péri-urbain (PIP)										UE	
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT (PAEPARC) (PIP)										BAD	
Barrage d'Ambouli-Wea (PIP)										Turqie	

31 025,5	4 432,1	5 761,9	6 205,1	7 091,6	7 534,9			31 025,5
----------	---------	---------	---------	---------	---------	--	--	----------

Secteur : Développement d'Arta	Institution : MDD-CR; MB; MPCl; MAEPERH; MEFI; MDCommerce
--------------------------------	---

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Edification d'un Pôle économique régional à travers l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités locales											
Total 2016-2020 : 7 580,2 Millions FDJ											
Programme de développement du tourisme	1 602,0	0,0	240,3	330,8	475,8	555,1			1 602,0		
Créer une antenne régionale de l'ONTD et créer des circuits touristiques intégrés pour la région	15,0		2,25	3	4,5	5,25			15,0		
Mener une étude d'inventaire de l'offre existante et potentielle ainsi que la demande du tourisme et l'intégration des informations dans une base de données;	9,0		1,35	7,7					9,0		1
Elaborer et mettre en œuvre une étude sur le standing/qualité de services offerts aux touristes (hôtellerie, restauration, produits artisans, savoir faire et accueil, gastronomie) ;	7,0		1,05	6,0					7,0		2
Elaborer une étude et mettre en œuvre un programme de mise en valeur de l'ethnotourisme et du tourisme d'aventure pour mettre en valeur les richesses naturelles que sont le paysage pittoresque de la région ;	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		3
Mettre en place une agence touristique pour la gestion et la valorisation du secteur touristique et des sites existants de la région ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		4
Mettre en place un projet de valorisation du patrimoine tangible et mener une étude d'inventaire des patrimoines intangibles des communautés (fêtes traditionnelles et pratiques populaires, danse folklorique, chant, poème etc.)	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		6
Construire des hébergements appropriés dans certains sites touristiques à forte potentialité économique ;	75,0		11,25	15	22,5	26,25			75,0		7
Garantir un fonds destiné aux prêts à taux préférentiel aux agences et sociétés souhaitout développer un tourisme professionnel et régional	1 481,0		222,15	296,2	444,3	518,35			1 481,0		8
Programme de modernisation et la dynamisation de la pêche	2 925,3	0,0	438,8	596,8	872,2	1 017,6			2 925,3		

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place un projet de structuration des associations de pêcheurs ;	5,0		0,75	4,3					5,0		1
Elaborer et mettre en œuvre de plans de développement pour les cinq filières d'exploitation les plus courantes, soit : la filière des poissons, langoustes, crevettes...dans le littoral de la région ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		2
Réaliser une étude sur la transformation, la conservation et la commercialisation des produits et l'appui à leur mise en œuvre ;	4,0		0,6	3,4					4,0		3
Etablir une réglementation sur la pêche en fonction des zones de pêche et des espèces (période de pêche, engins de pêches, tailles minimales et quotas), d'un système de licences et l'établissement d'une réglementation sur l'aquaculture et la pisciculture (installations et équipements, normes environnementales et sanitaires, etc.) ;	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		4
Renforcer les capacités organisationnelles et des compétences des pêcheurs, incluant le développement durable sur le long terme ainsi que la formation et la structuration des intervenants ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		5
Elaborer et mettre en place d'outils de contrôle et de suivi de la pêche (incluant l'aquaculture et la pisciculture), soit : la création d'une banque de données et d'outils de gestion sur les pêcheurs/ producteurs, sur les infrastructures et équipements de pêche, sur les prises/production par filières/espèces (incluant des données sur la santé des espèces) et sur le marché des différentes filières	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		6
Mener une étude d'inventaire sur les équipements existants et services offerts, ainsi que l'intégration des informations dans une base de données;	4,0		0,6	3,4					4,0		13
Financer l'achat de trois débarcadères équipés pour la pêche en haute mer comprenant un quai, un terminal de carburant, un terminal d'eau douce, une grue de déchargement, un espace de réfrigération et une source d'énergie ;	283,2		42,48	56,64	84,96	99,12			283,2		8
Financer (crédit/subvention) l'achat de 38 petits bateaux à moteur par principale zone de pêche ;	38,1		5,70825	7,611	11,4165	13,319			38,1		9
Financer (crédit/subvention) l'achat de 30 ensembles de matériel de pêche par principale zone de pêche;	8,9		1,3275	1,77	2,655	3,0975			8,9		10
Financer (crédit/subvention) l'achat de 43 équipements de réfrigération portable pour principale zone de pêche ;	6,2		0,92925	1,239	1,8585	2,1683			6,2		11
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la production de la région d'intrants de la pêche ;	3,5		0,525	0,7	1,05	1,225			3,5		12

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place 40 DCP pilote pour les 5 prochaines années dans les principales zones de pêche de la région ;	708,0		106,2	141,6	212,4	247,8			708,0		14
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie au niveau de la région pour la mise en place d'une chaîne de froid pour les produits de la pêche ;	5,0		0,75	4,3					5,0		16
Garantir un fonds de développement à taux préférentiel pour stimuler le développement du secteur de la pêche ;	1 842,5		276,375	368,5	552,75	644,88			1 842,5		17
Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêches côtières (PRAREV-PÊCHE) à Loyade et Damerjog (PIP)										FIDA	
Programme pour la modernisation et la dynamisation de l'agriculture et de l'élevage	1 309,3	0,0	199,1	289,4	379,4	441,5			1 309,3		
Mettre en place de coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs	4,0		0,6	3,4					4,0		
Mettre en place un Comité de gestion d'Eau destiné à l'Agropastoralisme de la (CGEA) composé de (coopératives agricoles, éleveurs, préfecture, conseil régional, services déconcentrés, membres des associations de la société civile) présidé par le Conseil Régional ;	4,0		0,6	3,4					4,0		1
Réaliser une étude sur l'état des sols et les potentiels d'exploitation agricole et d'élevage en vue d'élaborer et mettre en œuvre de plans de développement ainsi que la définition et la mise en place d'un zonage agricole dans les bassins versants de la région ;	5,0		0,75	4,3					5,0		2
Réaliser une étude pour déterminer les voies et moyens pour commercialiser les produits agricoles	2,2		0,33	1,9					2,2		4
Mener une étude d'inventaire sur les infrastructures de retenus d'eau existants et leur utilisation ainsi que l'intégration des informations dans une base de données ;	5,0		0,75	4,3					5,0		3
Mener une étude d'inventaire (incluant la géolocalisation, la qualification et la quantification) sur les nappes dans le bassin versant Dhijandheer et leur utilisation ainsi que l'intégration des informations dans une base de données ;	5,0		0,75	4,3					5,0		4
Construire 100 berges pour combattre l'érosion des berges par les inondations pour les exploitations agricoles ;	192,0		28,8	38,4	57,6	67,2			192,0		5

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mener une étude d'inventaire des points d'eau existants dans le domaine de l'agriculture et de l'agropastoralisme (forage, puits traditionnels, puits cimentés) et leur opérationnalité ainsi que l'intégration des informations dans une base de données ;	5,0		0,75	4,3					5,0		6
Construire 100 puits cimentés pour 100 exploitations existantes	100,0		15	20	30	35			100,0		7
Transformer 100 puits traditionnels existants en puits cimentés de 3m de diamètre avec un escalier pour l'entretien;	70,0		10,5	14	21	24,5			70,0		8
Construire 4 forages repartis équitable entre les sous-préfectures ;	50,0		7,5	10	15	17,5			50,0		9
Construire pour 100 exploitations existantes des réservoirs d'eau de 50 m3, pompes à eau solaire à débit v et sécurisé avec un grillage contre les animaux ;	430,0		64,5	86	129	150,5			430,0		10
Mener une étude d'inventaire des éleveurs et type d'élevage pratiqué, les problèmes rencontrés, les services offerts, les besoins et attentes en matière d'agropastoralisme ainsi que l'intégration des informations dans une base de données à référence spatiale ;	10,1		1,515	8,6					10,1		11
Aménager 50 nouvelles exploitations sécurisé avec des grillages en construisant des réservoirs d'eau de 50 m3 pour installer 50 ménages nomades sinistrés de la sécheresse ayant perdu leur cheptel pour les sédentariser ;	175,0		26,25	35	52,5	61,25			175,0		12
Acheter des intrants pour l'élevage par chevre pour 50 exploitations (2k de foin secs par jour, 1k de maïs par jour, 23 k de pierres alléchées par an, 13g de produits vétérinaires (bleu de méthylène) , 6 de boîtes tylosin200 de 50ml par an, 2 boîtes d'albanex300 antiparasitaire par an, 2L ectobor SA020 par an)	13,2		3,3	3,3	3,3	3,3			13,2		13
Acheter de compléments vitamine (6 boîtes de 50ml Dawa-boost) par chèvre et par an pour les 50 exploitations ;	3,0		0,75	0,75	0,75	0,75			3,0		20
Affecter un (1) conseiller vétérinaire compétent en matière de soin animal aux sous-préfectures pour appuyer les fermiers des localités pratiquant l'élevage ;	10,8		2,7	2,7	2,7	2,7			10,8		21
Construire un centre vétérinaire de 2ha dans la capitale de la région et les sous-préfectures et la mise en place d'un système d'identification du bétail, de sécurité sanitaire et de contrôle des abattages incluant une restructuration des services vétérinaires suivant les recommandations de l'Organisation Mondiale de Santé Animale (vaccination et de surveillance épidémiologique pour contrôler toutes zoonoses majeures et les maladies ayant un fort impact économique, structures de quarantaine) ;	35,0		5,25	7	10,5	12,25			35,0		22
Programme de gestion des eaux et des sols (PROGRES) (PIP)										FIDA	

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (DRSLP-1) à Loyada (PIP)										BAD	
Résilience à la Sécheresse et développement des Moyens de Subsistance dans la Corne d'Afrique (Résilience-3) à Douga et Damerjog (PIP)										BAD	
Renforcer les capacités des agriculteurs en matière technique culturales, la vulgarisation de nouvelles techniques culturales, et la gestion comptable administrative et la planification	15,0		2,25	3	4,5	5,25			15,0		
Renforcer les capacités des éleveurs en matière technique et la gestion comptable administrative et la planification	15,0		2,25	3	4,5	5,25			15,0		
Développer et encourager le métier d'agropastoralisme	10,0		1,5	2	3	3,5			10,0		
Appuyer la reconstitution du cheptel à travers les coopératives des éleveurs	150,0		22,5	30	45	52,5			150,0		
Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation adapté aux conditions pédoclimatiques du pays	641,6	0	96,24	130,855	191,31	223,2			641,6		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur les systèmes d'irrigation dans la région ainsi que l'intégration des informations dans une base de données	3,9		0,585	3,3					3,9		1
Mettre en place un système d'irrigation canalisé et filtré pour l'arboriculture aux 460 exploitations existantes ;	358,8		53,82	71,76	107,64	125,58			358,8		2
Mettre en place un système d'irrigation par goutte à goutte pour la culture maraîchère aux 460 exploitations existantes ;	98,9		14,835	19,78	29,67	34,615			98,9		3
Acheter 100 tunnels pour 100 exploitations les plus rentables en matière de production des cultures maraîchères en période chaude ;	180,0		27	36	54	63			180,0		4
Programme d'Amélioration de l'accès aux matériels et intrants agricoles	308,7	0,0	54,8	70,5	86,3	97,1			308,7		
Mener une étude d'inventaire incluant un diagnostic sur l'accès au matériel et aux intrants agricoles et des équipements de stockage existants et services offerts ainsi que l'intégration des informations dans une base de données ;	7,0		1,05	6,0					7,0		1
Octroyer matériel et outillages agricoles pour 460 exploitants agricoles ;	25,3		3,795	5,06	7,59	8,855			25,3		2
Octroyer 200 k d'engrais à chacun des 460 exploitants et par an ;	20,7		5,175	5,175	5,175	5,175			20,7		3
Octroyer annuellement 1k de semences de qualité adaptée aux pédo-climatiques à 460 exploitants agricoles ;	52,9		13,225	13,225	13,225	13,225			52,9		4
Octroyer annuellement 3 produits phytosanitaires à chacun des 460 exploitants ;	11,5		2,875	2,875	2,875	2,875			11,5		5
Acheter 3 tracteurs par sous-préfectures et faciliter l'accès à tous les agropasteurs et 2 tracteur à BISSIDOUROU ;	136,0		20,4	27,2	40,8	47,6			136,0		6

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la production régionale de semences et de fertilisants ; dont une étude pour déterminer les opportunités de création d'une banque de semences locales ;	14,5		2,175	2,9	4,35	5,075			14,5		7
Extension de 100 exploitations avec les grands engins ;	15,8		2,37	3,16	4,74	5,53			15,8		8
Renforcer les agriculteurs en matière des intrants agricoles (l'outillage agricole, semence, produit phytosanitaire)	25,0		3,75	5	7,5	8,75			25,0		
Programme de développement d'une chaîne d'entreposage dans les meilleures conditions des produits agricoles	280,3	0	42,045	56,06	84,09	98,105			280,3		
Construire 1 magasin central de 600 m2 pour matériels et intrants agricoles à la capitale de la région ;	39,6		5,94	7,92	11,88	13,86			39,6		1
Construire 2 boutiques d'intrants de 100 m2 pour chacune des sous-préfectures ; (2x2x100m2 = 400 m2)	26,4		3,96	5,28	7,92	9,24			26,4		2
Construire des stocks de 20 m2 pour 80 exploitations les plus productives de la région ; (80x20m2 = 1600 m2)	105,6		15,84	21,12	31,68	36,96			105,6		3
Construire un magasin de stockage de 100 m2 pour les 10 plus grandes coopératives agricoles respectant les normes de stockage de produits agricoles ; (10x100m2 = 1000 m2)	66,0		9,9	13,2	19,8	23,1			66,0		4
Organiser des ateliers de renforcement des capacités aux exploitants en matière de gestion de stock de produits agricoles ;	9,7		1,455	1,94	2,91	3,395			9,7		5
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan opérationnel pour 5 filières de production (filière lait, filière de goyaves, filière des fourrages, filière avicole) ;	9,0		1,35	1,8	2,7	3,15			9,0		6
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie en vue d'améliorer l'accès aux opportunités de marchés et à la commercialisation ;	8,0		1,2	1,6	2,4	2,8			8,0		7
Renforcer les capacités des exploitants agricoles sur les nouvelles techniques culturales, et sur les techniques de pratique administratives, la gestion comptable et commerciale ;	16,0		2,4	3,2	4,8	5,6			16,0		8
Programme de modernisation et la dynamisation du secteur des services	162	0	24,3	32,4	48,6	56,7			162		
Mettre en place un projet d'une assurance générale au niveau de la région ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		1

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place un programme de sensibilisation de la population sur l'accès et l'utilisation et la vulgarisation de différents types d'assurance et leur avantage ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		2
Réhabiliter le marché central de la capitale ;	7,0		1,05	1,4	2,1	2,45			7,0		3
Construire un marché dans les sous-préfectures ;	30,0		4,5	6	9	10,5			30,0		4
Construire un marché du poisson frais et du poisson séché à ARTA ville de 1000m2 ;	66,0		9,9	13,2	19,8	23,1			66,0		5
Elaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention et d'aménagement par zone et artère jugée prioritaire ;	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		6
Elaborer et mettre en place un modèle de structuration de comité local d'aménagement et de développement de chacune des zones et artères commerciales, incluant les modalités de fonctionnement et outils de gestion à mettre à leur disposition ;	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		7
Elaborer et mettre en œuvre de mesures administratives et fiscales pour non respect de la vocation de l'espace ou sa sous-utilisation ;	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		8
Elaborer et mettre en place un système de subvention à la relocalisation de commerces et services (critères d'éligibilité, montants accordés, durée de validité, etc.) ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		9
Mettre en place un fonds d'appui à l'aménagement des zones et artères commerciales et à la relocalisation de commerces et services ;	21,0		3,15	4,2	6,3	7,35			21,0		10
Définir, élaborer et mettre en place un modèle de structuration d'un marché commercial (centre commercial, nombre et type de bâtiments...) ainsi que l'identification de leur localisation souhaitable pour développer les zones et artères commerciales;	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		11
Développer et mettre en place des modalités de gestion des espaces de travail et un modèle de structuration des centres commerciaux des sous-préfectures et mettre en œuvre des mesures incitatives ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		12
Programme de Développement des petites et moyennes entreprises et de l'emploi	43	0	7,75	9,25	12,25	13,75			43		
Mettre en place un projet pour la gestion des régimes de qualification de la main-d'œuvre par corps de métier ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		1

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place des programmes d'appui à la formation technique et professionnelle;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		2
Mettre en place des programmes de recyclage puis de formation continue certifiante de la main-d'œuvre ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		3
Mettre en place des programmes de stages en entreprise ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		4
Mettre en place une table de discussion et de travail des partenaires du marché du travail en vue de déterminer le statut et des modalités d'organisation et de fonctionnement du futur forum des partenaires du marché du travail ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		5
Mettre en place le forum des partenaires du marché du travail ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		6
Produire un rapport annuel sur la situation de l'emploi ainsi que les difficultés pour l'accès à l'emploi ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		7
Elaborer, présenter et mettre en œuvre un premier plan d'action pour l'emploi propre à la région ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		8
Réserver Dans le cadre du PDR, une enveloppe budgétaire annuelle afin de suivre des projets à haute intensité en main-d'œuvre ;	13,0		3,25	3,25	3,25	3,25			13,0		9
Elaborer et mettre en œuvre d'une stratégie pour la productivité du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre, intégrant toutes les dispositions institutionnelles et administratives actuelles ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		10
Mettre en place une agence publique d'emploi, collectant les informations sur l'offre et la demande d'emplois et favorisant l'appariement entre les deux, notamment pour les jeunes ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		11
Programme pour Stimuler l'investissement privé	64,0	0,0	9,6	12,8	19,2	22,4			64,0		
Fournir un soutien technique et financier et un accompagnement technique au lancement de nouvelles entreprises et au développement des entreprises existantes	20,0		3	4	6	7			20,0		1
Soutenir les activités commerciales des entreprises par la tenue d'activités de veille et l'accompagnement dans la réalisation de toutes les études techniques et financières nécessaires	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		2
Créer des antennes de la Chambre de Commerce de Djibouti, de l'ANPI et du FDED et les entrepreneurs par la formation	15,0		2,25	3	4,5	5,25			15,0		

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Concevoir et mettre en œuvre d'une campagne et d'outils de promotion et d'information ciblant la stimulation des investissements directs étrangers ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		4
Renforcer les programmes de formation dans les activités économiques prioritaires (tourisme ; culture ; commerce, artisanat, sous-traitance ; construction, production agricole ; etc.) ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		5
Elaborer et mettre en œuvre une étude mettant en évidence les secteurs porteurs de l'économie de la région vue de la mise en place à moyen terme une carte de zones économiques ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		6
Mettre en place un fonds soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires ;	7,0		1,05	1,4	2,1	2,45			7,0		7
Faciliter l'installation d'une agence ou d'un bureau permanent d'une banque	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		
Poursuivre le développement du réseau du micro-finance (installation du bureau du CPEC)	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		
Programme de développement de l'industrie (agroalimentaire, manufacturière et de la construction) et la mise en valeur des ressources minérales et minières	244	0	36,6	59,85	68,1	79,45			244		
Mener une étude d'inventaire sur les activités industrielles existantes et les appuis et services offerts dans le domaine, ainsi que l'intégration des informations dans une base de données;	9,0		1,35	7,7					9,0		1
Elaborer une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires pour la mise en place d'une unité de transformation pour les filières (agropastorales) porteuses de la région ;	5,0		0,75	4,3					5,0		2
Mettre en place un projet de recyclage et de certification temporaire des artisans de la construction ;	11,0		1,65	2,2	3,3	3,85			11,0		3
Mettre en place un projet de renforcement de la responsabilité civile des entrepreneurs de la construction ;	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		4
Mettre en place un projet d'amélioration de la qualité des matériaux pour l'habitat;	5,0		0,75	1	1,5	1,75			5,0		6
Mener une étude d'inventaire des zones minières et mettre en place un programme pour la poursuite de la prospection minière ;	15,0		2,25	3	4,5	5,25			15,0		10
Mettre en place des conventions d'exploration minière ;	7,0		1,05	1,4	2,1	2,45			7,0		8

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	p
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		

Mettre en place un texte de réglementation en vue de renforcer les exigences d'exploitation des mines ;	3,0		0,45	2,6					3,0		11
Mettre en place un projet de renforcement des exigences de réhabilitation des sites exploités ;	3,0		0,45	0,6	0,9	1,05			3,0		12
Mettre en place un programme de renforcement du contrôle des exploitations actuelles ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		13
Installer un centre d'incubation industriel régional	177,0		26,55	35,4	53,1	61,95			177,0		14

7 580,2	0,0	1 149,5	1 588,7	2 237,1	2 604,8	0,0	0,0	7 580,2
---------	-----	---------	---------	---------	---------	-----	-----	---------

Secteur : Développement d'Arta	Institution : MDD-CR; MENFOP; MS; DISED; MAMCBW; MDL; SEJS; SEAS; MFF
--------------------------------	---

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : Développement d'un Cadre de vie de qualité et d'un Capital Humain pour soutenir les actions de développement durable											
Total 2016-2020 :							4 767,7	Millions FDJ			
Programme de Développement de l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire et la formation professionnelle et technique	564,2	0,0	84,6	115,4	168,1	196,1			564,2		
Elaborer une stratégie pour la prise en charge et le développement de la petite enfance pour la région ;	4,0		0,6	3,4					4,0		1
Construire et équiper des centres dans la capitale, les sous-préfectures et les localités importantes ;	245,0		36,8	49,0	73,5	85,8			245,0		2
Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes dans la région	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		1
Construire et équiper des collèges dans les sous-préfectures de (8 salles, 2 Labos, 3 bureaux administratifs) ;	110,0		16,5	22,0	33,0	38,5			110,0		1
Mettre en place un programme des cours du soir pour améliorer le niveau faible des ppopulations de la capitale et des sous-préfectures	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		1
Construire des nouveaux centres de formation professionnelle dans les sous-préfectures pour pallier au besoin de main d'œuvre pour la maintenance, l'entretien de matériels dans les localités éloignées ;	16,0		2,4	3,2	4,8	5,6			16,0		1
Construire une extension de 8 écoles primaires	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		2
Appuyer à l'agrandissement du Centre d'Apprentissage Professionnel de la capitale et mettre en place un projet de modernisation des filières de formation existantes	5,2		0,8	1,0	1,6	1,8			5,2		3
Elaborer et mettre en œuvre un programme d'alphabétisation incluant une phase post alphabétisation ;	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		4
Recruter et former 150 facilitateurs et 25 superviseurs ;	27,0		4,1	5,4	8,1	9,5			27,0		5
Alphabétiser 10 000 apprenants à raison de 2000 par année ;	48,0		7,2	9,6	14,4	16,8			48,0		6
Programme de développement d'un système de santé et de nutrition accessible à tous	107,5	0,0	16,1	23,4	31,3	36,6			107,5		

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Créer une banque de données sur l'état de la santé dans la région (tuberculose, paludisme, VIH/SIDA, épidémies, etc.)	10,0		1,5	2,0	3,0	3,5			10,0		
Réaliser une étude approfondie sur l'accès de la population aux services de santé, les difficultés rencontrées et mettre les données dans une base de données ;	3,0		0,5	2,6					3,0		1
Equiper tous les postes de santé existants de congélateurs fonctionnant à l'énergie solaire	2,5		0,4	0,5	0,7	0,9			2,5		2
Construire et équiper d'importants centres médicaux dans les sous-préfectures	16,0		2,4	3,2	4,8	5,6			16,0		3
Equiper le poste de santé de petit Douda (personnel, ambulance et matériel)	30,0		4,5	6,0	9,0	10,5			30,0		
Mettre en exploitation l'hôpital de la capitale de la région	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		4
Elaborer et mettre en œuvre un programme détaillé de surveillance épidémiologique ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		6
Elaborer et mettre en œuvre d'un projet de campagnes de prévention et de vaccination ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		7
Programme d'amélioration de la situation de la sécurité/insécurité alimentaire dans la région	15,5	0,0	2,6	4,6	3,9	4,4			15,5		
Réaliser une étude approfondie sur la sécurité/insécurité en vue de collecter les principaux indicateurs de situation de départ (disponibilité, accès et utilisation des aliments) ;	2,0		0,3	1,7					2,0		1
Mettre en place une stratégie de développement de la sécurité alimentaire dans la région ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		2
Elaborer et mettre en œuvre de programmes en vue d'améliorer la disponibilité des aliments par la production agricole, animale, de la pêche et de volailles;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		3
Améliorer l'accès aux aliments par l'importation des produits de denrées alimentaires de qualité et de prix réduits, par l'amélioration des circuits routiers, des moyens de transport (distribution, approvisionnement) et de commercialisation (débouchés) ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		4
Améliorer la lutte contre la flambée des prix de produits de premières nécessités;	1,0		0,3	0,3	0,3	0,3			1,0		5
Sensibiliser les populations sur l'amélioration et l'accès à des aliments diversifiés et sur les méfaits du khat ;	2,0		0,5	0,5	0,5	0,5			2,0		6

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place au niveau de la région un stock stratégique d'aliments ;	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6			4,5		7
Programme d'amélioration de la protection, la promotion de la pratique et l'enseignement de la religion islamique	205,2	0,0	30,8	41,0	61,6	71,8			205,2		
Réhabiliter les mosquées sur le territoire de la région ;	10,5		1,6	2,1	3,2	3,7			10,5		1
Recruter 5 imams et 5 mouadins formés pour la région ;	37,7		5,7	7,5	11,3	13,2			37,7		2
Construire une bibliothèque islamique la capitale et les sous-préfectures ;	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		3
Réhabilitation des maisons des Biens waqfs de la région ;	12,0		1,8	2,4	3,6	4,2			12,0		4
Construire de centres d'apprentissage du Saint Coran (Hifd) dans la capitale, les sous-préfectures les localités ;	88,0		13,2	17,6	26,4	30,8			88,0		5
Construire de madrasas et mettre à leur disposition des enseignants formés dans les principales localités rurales ;	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		6
Aménager des cimetières sécurisés dans la capitale et les sous-préfectures	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		7
Programme de protection et valorisation des biens culturels et le soutien à la création culturelle	119,5	0,0	17,9	23,9	35,9	41,8			119,5		
Construire et aménager un bureau régional des archives à la capitale régionale (institutionnalisation, structures, équipements et services) ;	17,5		2,6	3,5	5,3	6,1			17,5		1
Construire et équiper un centre culturel régional à la capitale ;	20,4		3,1	4,1	6,1	7,1			20,4		2
Construire et équiper un centre culturel dans les sous-préfectures ; (2x300 m2)	40,8		6,1	8,2	12,2	14,3			40,8		3
Construire et équiper un centre culturel dans les localités les plus importantes ; (6x100 m2)	40,8		6,1	8,2	12,2	14,3			40,8		4
Programme d'amélioration de l'accès au logement	3413,8	678,2	681,6	693,8	680,0	680,3			3413,8		
Viabilisation des nouveaux secteurs d'habitation (lotissements du centre-ville) (SDAU)	3378,0	675,6	675,6	675,6	675,6	675,6			3378,0		
Equiperment de la commune pour la gestion des ordures ménagères et des eaux usées (SDAU)	12,8	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6			12,8		
Mener une étude d'inventaire sur le logement incluant un volet sur l'évaluation de la gestion foncière, le besoin en logement et la construction des maisons répondant aux attentes des ménages et l'intégration des informations dans une base de données ;	3,0		0,45	2,55					3,0		1
Mettre en place une politique de l'habitat et une stratégie de gestion foncière	3,0		0,45	2,55					3,0		2

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mener une étude sur les procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations ;	3,0		0,45	2,55					3,0		3
Elaborer et appliquer de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives de la région ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		4
Réaliser une étude technique pour la mise en place d'un plan de viabilisation et de parcellisation des sites sélectionnés par la préfecture et le conseil régional ;	4,0		0,60	3,40					4,0		5
Mener une étude sur l'accès au crédit et financement et la mise en place d'un mécanisme pour développer l'accès de la population au financement ;	2,0		0,30	1,70					2,0		6
Mettre en place un système coopératif pour la construction de logements des catégories à faibles revenus ;	2,0		0,30	1,70					2,0		7
Mettre en place un dispositif facilitateur et de dynamisation du crédit au logement ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		8
Programme de développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse	190,0	0,0	28,5	39,3	56,4	65,8			190,0		
Elaborer et réaliser de campagnes d'information et de sensibilisation sur l'action civique et la culture de la paix ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		1
Concevoir et mettre en œuvre de projets pilotes d'éducation sur le genre et le développement ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		2
Elaborer des contenus de cours et la formation d'éducateurs civiques et d'animateurs de l'action civique ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		3
Définir un modèle type d'un Centre Régional de Services Civiques ;	2,0		0,30	1,70					2,0		4
Elaborer et mettre en œuvre un projet de formation des enseignants, chefs d'établissements et conseillers pédagogiques sur le civisme ;	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		5
Construire de centres de développement communautaire dans les sous-préfectures et certains pôles locaux de développement ;	40,0		6,0	8,0	12,0	14,0			40,0		6
Mobilisation d'un fonds communautaire pour le développement de l'action civique, du sport et des loisirs ;	131,0		19,7	26,2	39,3	45,9			131,0		7
La mise en place d'un système d'assurance sociale pour tous et le renforcement de la solidarité sociale	69,5	0,0	10,4	16,5	19,7	22,9			69,5		
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité sociale ;	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		1

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place un programme sur la de la citoyenneté de l'autogestion ;	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		2
Mettre en place un programme pour la mise en place des mécanismes de changement de comportement ;	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		3
Mettre en place un programme de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'organisation et le renforcement de la solidarité ;	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		4
Réaliser une étude pour identifier les personnes adultes dépendantes et à besoins spéciaux ainsi que les services adaptés à offrir ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		5
Définir un modèle type d'un centre d'accueil ;	1,0		0,15	0,85					1,0		6
Construire des centres d'accueil pour adultes dépendants dans la capitale et les sous-préfectures ;	25,0		3,8	5,0	7,5	8,8			25,0		7
Mener une enquête de recensement incluant une évaluation des besoins et l'identification des enfants handicapés non intégrables au système scolaire régulier ainsi que l'intégration des informations dans une base de données ;	1,0		0,15	0,85					1,0		8
Elaborer et appliquer un cadre de régulation des services offerts dans les centres d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée et pour les services d'accompagnement ;	1,5		0,2	0,3	0,5	0,5			1,5		9
Définir un modèle type d'un centre d'éducation spécialisée ;	2,0		0,30	1,70					2,0		10
Construire des centres d'éducation spécialisée pour les enfants à besoins spéciaux ;	24,0		3,6	4,8	7,2	8,4			24,0		11
Elaborer et mettre en œuvre de méthodes pédagogiques et de matériels didactiques appropriés pour l'éducation spéciale ;	9,0		1,4	1,8	2,7	3,2			9,0		12
Programme de développement de l'égalité de genre	82,5	0,0	14,4	17,7	23,3	27,1			82,5		
Mettre en place un comité interservices déconcentrés et décentralisés pour la mise en place d'un plan d'action local de la politique d'égalité de genre et le suivi évaluation des projets liés ;	1,0		1,0						1,0		1
Mettre en place dans chaque service déconcentré un point focal genre pour la sensibilisation sur l'égalité des sexes et formation du personnel;	1,0		1,0						1,0		2
Former les personnels des institutions et administrations publiques sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ;	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6			4,5		3
Elaborer et mettre en œuvre de mesures d'action positive favorisant l'intégration des femmes dans les appareils politiques, administratifs et techniques ;	1,0		0,5	0,5					1,0		4

Objectifs / Actions	Total coût 2016/2020	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Faciliter l'application de la loi de quota portant sur l'intégration des femmes dans les services publics de la région	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		5
Renforcer les moyens pour la mise en œuvre du code de la famille pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		6
Renforcer les moyens pour la lutte contre les violences faites aux femmes, créer une banque des données dans la région	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		7
Créer une cellule d'écoute contre toute violence faite aux femmes (violences physiques, MGF, viols)	5,0		0,8	1,0	1,5	1,8			5,0		8
Poursuivre les campagnes de sensibilisation contre les mutilations génitales féminines (MGF) et mettre en application la loi contre le MGF	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		9
Réaliser des campagnes de communication sur la scolarisation de jeunes filles et l'égalité des sexes (concevoir et diffuser des émissions audiovisuelles en matière d'égalité hommes/ femmes)	7,0		1,1	1,4	2,1	2,5			7,0		10
Mener une étude d'inventaire sur les violences faites aux femmes et la réviser les dispositions discriminatoire de la législation Djiboutienne pour développer l'égalité des sexes ;	2,0		0,3	1,7					2,0		11
Poursuivre les campagnes de sensibilisation contre les stéréotypes sexistes ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		12
Créer un répertoire des organisations de femmes, des ONG et des associations travaillant dans le domaine du genre ;	1,0		0,2	0,2	0,3	0,4			1,0		13
Réaliser des campagnes de communication sur l'égalité des sexes ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Elaborer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation de la population à l'égalité de genre ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Appuyer les femmes entrepreneures et créer un répertoire des femmes entrepreneures	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un fonds pour l'autonomisation des femmes (Activités Génératrices des Revenus)	42,0		6,3	8,4	12,6	14,7			42,0		

4 767,7	678,2	887,0	975,7	1 080,0	1 146,8	0,0	0,0	4 767,7
----------------	--------------	--------------	--------------	----------------	----------------	------------	------------	----------------

Secteur : Développement d'Arta	Institution : MDD-CR; OSC; MJAP; MI (préfecture)
--------------------------------	--

(en millions de FDJ)

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : Promouvoir une bonne gouvernance locale											
Total 2016-2020 : 1 362,5 Millions FDJ											
Programme d'Appui au processus de décentralisation par une définition précise et établie de la répartition des rôles et responsabilités	105,5	2,6	16,5	23,4	29,3	33,8			105,5		
Mettre en place un comité technique permanent pour revoir les textes de la décentralisation et améliorer son cadre d'application ainsi que sa vulgarisation	2,0		0,3	1,7					2,0		1
Créer un comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019	1,5		0,2	1,3					1,5		2
Appui institutionnel pour le suivi du SDAU (SDAU)	13,0	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6			13,0		
Recruter des ressources humaines compétentes ayant pour mandat de coordonner la mise en œuvre et le suivi de la planification stratégique ; (3 cadres recrutés au près du conseil régional sur une période de 5 ans soit 180 mensualités)	54,0		8,1	10,8	16,2	18,9			54,0		3
Renforcer les capacités des membres du comité du suivi-évaluation du PDR 2015-2019 (la gestion axée sur les résultats, la passation des marchés, sur la budgétisation des programmes et des notions sur l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement)	35,0		5,3	7,0	10,5	12,3			35,0		4
Programme de révision du cadre légal et de renforcement de l'action des élus	174,2	0,0	40,7	43,4	44,4	45,7			174,2		
Mener une étude d'évaluation sur le degré de la participation citoyenne notamment aux affaires publiques, leur droit et devoir ;	2,0		0,3	1,7					2,0		1
Elaborer et diffuser un guide spécifiant les droits et obligations en matière civile et pénale (administration publique, collectivités territoriales, représentants des citoyens) ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		2

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place un processus cadrant la production de toutes nouvelles lois et règlements en matière civile et pénale, incluant une consultation des parties prenantes ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		3
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur la citoyenneté, l'autogestion et l'indépendance ;	8,0		1,2	1,6	2,4	2,8			8,0		4
Organiser des journées annuelles de promotion économique et d'investissement de la région en vue de discuter sur l'environnement et le droit des affaires ainsi que des priorités économiques	12,0		3,0	3,0	3,0	3,0			12,0		
Elaborer de propositions de révision de la régulation existante sur le droit des affaires ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		6
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires du développement économique (administration publique, collectivités territoriales, secteur privé des affaires et entrepreneurs individuels)	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		7
Mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi de l'application du cadre légal des affaires ;	2,2		0,3	0,4	0,7	0,8			2,2		8
Mettre en place des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information sur les textes sur l'ensembles du territoire ;	6,0		0,9	1,2	1,8	2,1			6,0		9
Appui à l'organisation de réunions trimestrielles entre les élus de la région et les services déconcentrés pour échanger sur la situation socio-économique et administrative de la région en produisant un procès verbal ; (4 réunions par an sur 5 ans)	6,0		1,5	1,5	1,5	1,5			6,0		10
Appui à l'organisation de réunions bi-annuelle entre les élus des cinq régions pour échanger sur la situation de la mise en œuvre des PDR des régions en produisant un procès verbal ; (2 réunions par an sur 5 ans)	3,0		0,8	0,8	0,8	0,8			3,0		11
Appuyer l'organisation de deux voyages d'échange avec les élus locaux de la sous-région (COMESA) (2 voyages de 7 jours pour 5 élus par an durant 5 ans)	125,0		31,3	31,3	31,3	31,3			125,0		12
Programme de modernisation et de renforcement de l'administration déconcentrée	294,4	0,0	44,2	61,5	87,1	101,6			294,4		
Mener une étude d'évaluation (incluant la géolocalisation, la qualification et la quantification) sur les personnels et services mis à la disposition de l'administration décentralisée et l'intégration des informations dans une base de données ;	2,0		0,3	1,7					2,0		1

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Renforcer (outils et procédures de gestion administrative et de projets) les services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région ;	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		2
Créer une antenne régionale de la RTD	53,4		8,0	10,7	16,0	18,7			53,4		
Mettre en place des manuels des procédures clarifiant les rôles, missions et prérogatives pour le Conseil régional ;	2,0		0,3	1,7					2,0		3
Réhabiliter l'actuel bâtiment du Conseil Régional	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		4
Construire et équiper des centres administratifs de 55 m2 dans les sous-préfectures et les localités importantes pour rapprocher le conseil régional des administrés et offrir un meilleur de collaboration avec les services déconcentrés ; (3 sous-préfectures et 3 localités)	231,0		34,7	46,2	69,3	80,9			231,0		5
Programme de modernisation et le renforcement de l'administration centrale	15,5	0,0	4,4	4,2	3,5	3,5			15,5		
Mener une étude d'évaluation (incluant la géolocalisation, la qualification et la quantification) sur les personnels et services existants et manquants et l'intégration des informations dans une base de données;	1,0		0,15	0,85					1,0		1
Mettre en place un projet pour compléter la déconcentration des services manquants au niveau de la région ;	0,5		0,5						0,5		2
Elaborer et mettre en œuvre une politique de recrutement, de motivation et de déploiement de fonctionnaires dans les administrations déconcentrées ;	0,5		0,5						0,5		3
Mettre en place un programme de renforcement (outils et procédures de gestion administrative et de projets) des services déconcentrés et autres antennes régionales dans la région ;	1,5		0,2	0,3	0,5	0,5			1,5		4
Mettre en place une réunion mensuelle regroupant le préfet, les sous-préfets et leurs collaborateurs, le Président du Conseil régional, les conseillers régionaux et leurs collaborateurs en vue de présenter le bilan de chaque service et discuter sur les bonnes pratiques et les lacunes de l'application des procédures ; (12 réunions par an sur 5 ans)	12,0		3,0	3,0	3,0	3,0			12,0		5
Programme de renforcement de la société civile	149,0	0,0	22,8	31,3	43,9	51,1			149,0		
Mener une étude d'évaluation sur les associations de la société civile ainsi que leurs partenaires et l'intégration des informations dans une base de données ;	2,0		0,3	1,7					2,0		1

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Mettre en place un projet d'appui à la formation et renforcement des capacités des associations de la société civile ;	14,0		2,1	2,8	4,2	4,9			14,0		2
Mettre en place une commission pour la révision de la régulation existante sur les associations et organismes avec ou sans but lucratif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Elaborer avec une large diffusion un guide spécifiant les droits et obligations des partenaires impliqués (administration publique, collectivités territoriales et associations)	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi de l'application du cadre légal du secteur associatif	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		
Etablir des calendriers de rencontres régulières d'information et de coordination entre les associations ou fédérations et le Conseil régional et la préfecture ; (4 réunions par an sur 5 ans)	4,0		1,0	1,0	1,0	1,0			4,0		3
Mettre en place un système d'information à l'intention de la société civile ;	3,0		0,5	0,6	0,9	1,1			3,0		4
Mettre en place un fonds pour financer les initiatives locales de développement des membres des associations ou fédérations de la région ; (25 projets communautaires plafonnés à 4,5 millions)	120,0		18,0	24,0	36,0	42,0			120,0		5
Programme de renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité	547,0	0,0	82,1	109,4	164,1	191,5			547,0		
Construire et équiper des centres administratifs pour le tribunal traditionnel en mettant un personnel qualifié de la justice republicaine pour enregistrer et classer officiellement les décisions dans les sous-préfectures et 6 localités	60,0		9,0	12,0	18,0	21,0			60,0		1
Construire et équiper de centres administratifs pour déployer les forces de police et de gendarmerie ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier pour la sécurité des biens et des personnes dans les sous-préfectures et 5 localités ;	98,0		14,7	19,6	29,4	34,3			98,0		2
Déconcentrer et mettre en place une unité d'urgence et d'incendie avec des bases opérationnelles ayant toutes les capacités en matière de capital humain, logistique et financier dans les sous-préfectures et 4 localités ;	315,0		47,3	63,0	94,5	110,3			315,0		3
Sécuriser les frontières et construire des postes frontaliers	70,0		10,5	14,0	21,0	24,5			70,0		4

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		
Organiser de campagnes de sensibilisation de la population sur la sécurité, la justice et la responsabilité réciproque des ayant devoirs et ayant droit sur l'ensemble du territoire ;	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		5
Programme d'Appui aux autorités régionales pour une mise en œuvre réussie du Plan de Développement Régional	26,0	0,0	3,9	7,2	6,9	8,1			26,0		
Renforcer l'adhésion de l'ensemble des intervenants à la présente planification stratégique en organisant des ateliers de sensibilisation et de formation sur la gestion de connaissances en vue de revitaliser et renforcer les connaissances de la communauté	2,0		0,3	0,4	0,6	0,7			2,0		1
Mettre en place un comité de reporting (préfecture, CR, SD, parlementaire, association de la société civile, Okals/chef de village, organismes internationaux présents) de la coordination de la planification stratégique	3,0		0,5	2,6					3,0		
Établir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer la population et l'ensemble de la communauté sur la progression de la planification stratégique ;	4,5		0,7	0,9	1,4	1,6			4,5		2
Doter les moyens logistiques nécessaires au conseil régional ;	16,5		2,5	3,3	5,0	5,8			16,5		4
Programme d'Appui au Comité Régional pour une meilleure compréhension des enjeux économiques	13,9	0,0	2,1	7,7	1,9	2,2			13,9		
Mettre en place un Conseil Economique et Social de la Région d'ARTA (CESA) composé des responsables des commerçants, le représentant de la Chambre de Commerce de Djibouti, des services déconcentrés, représentants de l'administration centrale, les élus pour gérer le développement économique de la région sous la responsabilité du président du CR (planification, budgets, fiscalité...) qui délibère et rédige les PVs ; (deux experts pour l'encadrement - 10 jours)	5,0		0,8	4,3					5,0		1
Elaborer et mettre en œuvre de mesures incitatives et de dispositions administratives pour favoriser le développement de l'industrie locale (petites unités de production, l'agroalimentaire) et de développement touristique ; (Un experts pour l'encadrement - 5)	2,5		0,4	2,1					2,5		2
Etablir et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'exploitation des ressources naturelles avec la participation de capitaux privés ;	6,4		1,0	1,3	1,9	2,2			6,4		3

Objectifs / Actions	Total coût 2015/2019	Programmation des dépenses					Financement			Partenaires techniques & financiers	P
		2016	2017	2018	2019	2020	Etat	Fin. Ext. & Autres	A rechercher		

Programme de Renforcement des politiques budgétaires et fiscales	37,0	0,0	6,6	20,1	5,0	5,3			37,0		
Mettre en place un cadre de référence cohérent à la Loi de la décentralisation en vue de renforcer le pouvoir du Conseil Economique et Social de la Région d'ARTA (CESO) ;	5,0		0,8	4,3					5,0		1
Mener une étude pour la mise en place de la fiscalité locale et publier le manuel des procédures douanières afin de rassurer les opérateurs économiques souhaitant investir dans la région	7,5		1,1	6,4					7,5		
Actualiser les registres de propriétés foncières, industrielles et commerciales et mettre en place une taxation	3,5		0,5	0,7	1,1	1,2			3,5		7
Déconcentrer/décentraliser et mettre en place la trésorerie régionale d'ARTA ;	4,0		0,6	3,4					4,0		3
Réaliser une étude pour déterminer les voies et moyens pour commercialiser les produits halieutiques et agricoles	2,2		0,3	1,9					2,2		
Inciter l'installation des branches bancaires dans la région d'Arta avec la mise en place de virement bancaire simultané des salaires des employés des différents ministères sectoriels présents dans la région	4,0		0,6	0,8	1,2	1,4			4,0		6
Produire et publier régulièrement des statistiques économiques et des activités commerciales sous la supervision du CESD et du Conseil Régional ;	10,8		2,7	2,7	2,7	2,7			10,8		8

1 362,5	2,6	223,2	308,0	386,0	442,7	0,0	0,0	1 362,5
----------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	------------	----------------